

Bretagne Vivante

Le réseau des réserves

un réseau d'espèces et d'espaces protégés

ÉDITO

L'année 2008 a apporté son lot de dures déceptions - telles les sternes de l'Île aux Dames dévorées par les visons - mais, quelle qu'en soit la gravité, aucune n'a provoqué un découragement sensible. Tout au contraire, on mesurera dans les pages qui suivent la vigueur du sursaut et l'effet propre au travail en réseau qui permet d'encaisser les mauvais coups. C'est le renforcement du travail collectif qui, précisément, a motivé la mise au point de la lettre de mission des conservateurs. Droits et devoirs des bénévoles sont désormais précisés. Ayant dépassé la centaine de sites et de conservateurs, le réseau réserves avait besoin de cette règle du jeu et de cette clarification. Le projet associatif en cours doit, au-delà, inscrire l'action des bénévoles et des salariés dans une organisation et des projets portés par des valeurs communes. Le vrai démarrage de la base de données SERENA au cours de 2008 va enfin nous doter des moyens de mieux comprendre et de valoriser les milliers d'observations réalisées dans le réseau. Ce sera une pièce maîtresse de l'observatoire de la biodiversité en Bretagne dont tous les naturalistes mesurent aujourd'hui la pressante nécessité. Face à la brutalité de la crise écologique, la capacité à en mesurer les effets conditionne la capacité à réagir.

François de Beaulieu
Secrétaire général

Sommaire

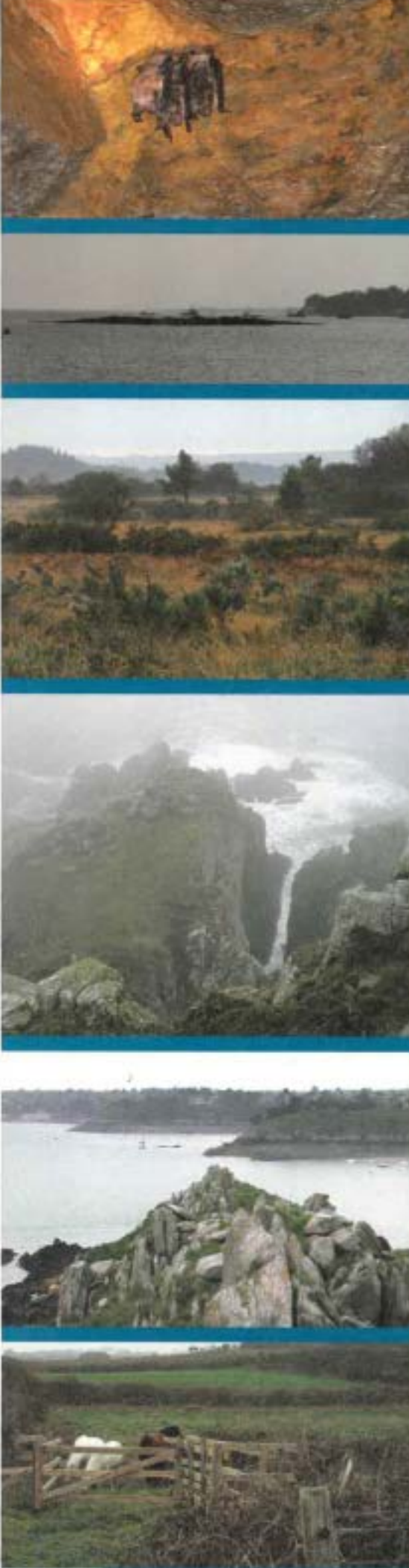
- | | | | |
|----------|----------------------------|----------|-----------------------------------|
| p. 2 | Un réseau riche et varié | p. 20-21 | Histoire de réserves |
| p. 3-4 | Ve du réseau | p. 22-23 | Chantiers de gestion |
| p. 5-11 | Données ornithologiques | p. 24-27 | Les programmes en cours |
| p. 12 | Les invertébrés | p. 28 | Gestion des données |
| p. 13-14 | Données mammalogiques | p. 29-30 | Informier, accueillir le public |
| p. 15-16 | Botanique | p. 31-34 | Zoom sur une réserve... régionale |
| p. 17-19 | Conséquences d'une tempête | p. 35 | Fonctionnement du réseau |

Réseau Réserves
Bretagne Vivante - SEPNE
Cote: ADR 2008
Date: 2008
Auteur: M. NAGNIER



BRETAGNE
VIVANTE SEPNE





UN RÉSEAU riche et varié

Bonnes et mauvaises nouvelles

Le réseau des réserves grandit continuellement et comporte à ce jour 105 sites, soit trois de plus qu'en 2007.

Les grandes bonnes nouvelles de l'année dans le réseau des réserves sont la validation en décembre 2006 par le Conseil régional de Bretagne du projet de réserve naturelle régionale (ou Espace remarquable de Bretagne) des monts d'Arrée (voir pages 31), le projet de réserve naturelle régionale « îlots marins » en cours d'étude avec le Conservatoire du littoral et l'entrée dans une nouvelle phase positive de la réserve naturelle des marais de Séné où les rôles des uns et des autres ont été précisés et où Guillaume Gélinaud assure dorénavant les fonctions de conservateur salarié, une première dans l'association.

Et comme toute médaille a un revers, on déplore le fonctionnement revu à la baisse sur la réserve du cap Sizun, faute de moyens suffisants et de partenaires politiques locaux suffisamment impliqués ou encore les sternes qui ont subi de plein fouet les avatars d'une prédation multiple mettant à mal la dernière colonie de reproduction de la sterne de Dougall pour laquelle un programme Life a été mis en place depuis 2005.

Bretagne Vivante gagne du terrain

✓ **Morbihan** : des sternes et des chauves-souris à l'abri

L'îlot de Riou dans la rivière de Pénierf bénéficie d'un tout nouvel arrêté préfectoral de protection de biotope depuis le 23 janvier 2008 pour la protection de la colonie de sternes qui s'y reproduit (voir article page 6). Jean-Pierre Artal en est le conservateur.

Une convention de gestion a été finalisée le 22 décembre 2008 pour la galerie de Kersalo à Caudan pour protéger un gîte d'hibernation abritant trois espèces de chiroptères : le grand rhinolophe, le grand murin et le murin de Daubenton. Patrick Chanory en est le conservateur aidé des bénévoles de la section du pays de Lorient.

L'école Notre-Dame à Fénéf fait l'objet d'une convention signée le 30 décembre pour protéger une colonie de reproduction de chiroptères : le grand murin et la sérotine commune. C'est Fred Touzain qui en est le conservateur.

✓ **Des acquisitions**

Cinq hectares de terrains situés à l'arrière de la réserve naturelle du Venec ont été achetés, portant le total des acquisitions de Bretagne Vivante dans le secteur à plus de 21 hectares.

Dans le Morbihan encore, l'acquisition de deux parcelles (1,7 hectares) de prairies humides sur la réserve des Quatre chemins à Beltz a enfin abouti après plusieurs années de tractations avec les anciens propriétaires. Ces deux parcelles abritent actuellement la seule station d'*Eryngium yoporum* en France.

Rédaction, relecture :

Bruno Bargain, Fred Bioret, Bernard Cadiou, François de Beaulieu, Marie-Yvane Daire, Nathalie Dellou, Olivier Farcy, Bernard Fichaut, Martin Fillan, Matthieu Fortin, Olivier Ganne, Guillaume Gélinaud, Gaëtan Guyot, Emmanuel Holder, Paskali Le Doeuff, Régis Morel, Arnaud Le Névé, Isabelle Leviot, Nicolas Loncle, Mariwenn Magnier, Jean-Claude Meriel, Emmanuelle Pfalt, Gaëlle Quémenerais-Amice, Bertrand Rivoal, Jérôme Sawtschuk, Frédéric Touzain, Bernard Trebern.

Crédits photographiques et illustrations :

Aurélien Audevard, Bruno Bargain, Remy Basque, Vincent Bouche, René-Pierre Bolan, Bernard Cadiou, P. Chefson, Y. Cherel, Marie-Yvane Daire, François de Beaulieu, Nathalie Dellou, T. Dubos, Olivier Farcy, Bernard Fichaut, Matthieu Fortin, Philippe Frin, Olivier Ganne, Gaëtan Guyot, Emmanuel Holder, Paskali Le Doeuff, Jean-Yves Le Gall, Arnaud Le Névé, Sylvain Leparoux, Isabelle Leviot, Nicolas Loncle, Mariwenn Magnier, Régis Morel, Franck Paysant, Emmanuelle Pfalt, Gaëlle Quémenerais-Amice, L. Quenel, Hervé Ronné, Jérôme Sawtschuk, Bernard Trebern, R. B. Treleven et quelques publiés et inconnus (excusez-moi...)

Mise en page : Bernadette Coléno, Brest

Le réseau des réserves

Responsables bénévoles : François de Beaulieu, Marion Handegen

Coordination régionale : Mariwenn Magnier, Bruno Bargain (directeur scientifique)

Coordonnées : réseau réserves - 186 rue Anatole France - BP 63121 - 29231 Brest cedex 3

tél. : 02.98.49.07.18 - fax : 02.98.49.95.80

courriel : reserves@bretagne-vivante.asso.fr

UNE LETTRE DE MISSION pour les conservateurs

Le précédent numéro de ce bilan "synthétique" du réseau des réserves présentait un article expliquant ce qu'impliquait « être conservateur d'une réserve »... Par ailleurs, les conservateurs et bénévoles souhaitant le devenir, sont nombreux à adhérer à cette démarche qui vise à répondre au mieux à ce rôle important, puisque repose sur leurs épaules (plus ou moins larges ou frêles) la responsabilité de maintenir les "réserves" (ou sites protégés) en bon état de conservation au nom de Bretagne Vivante.

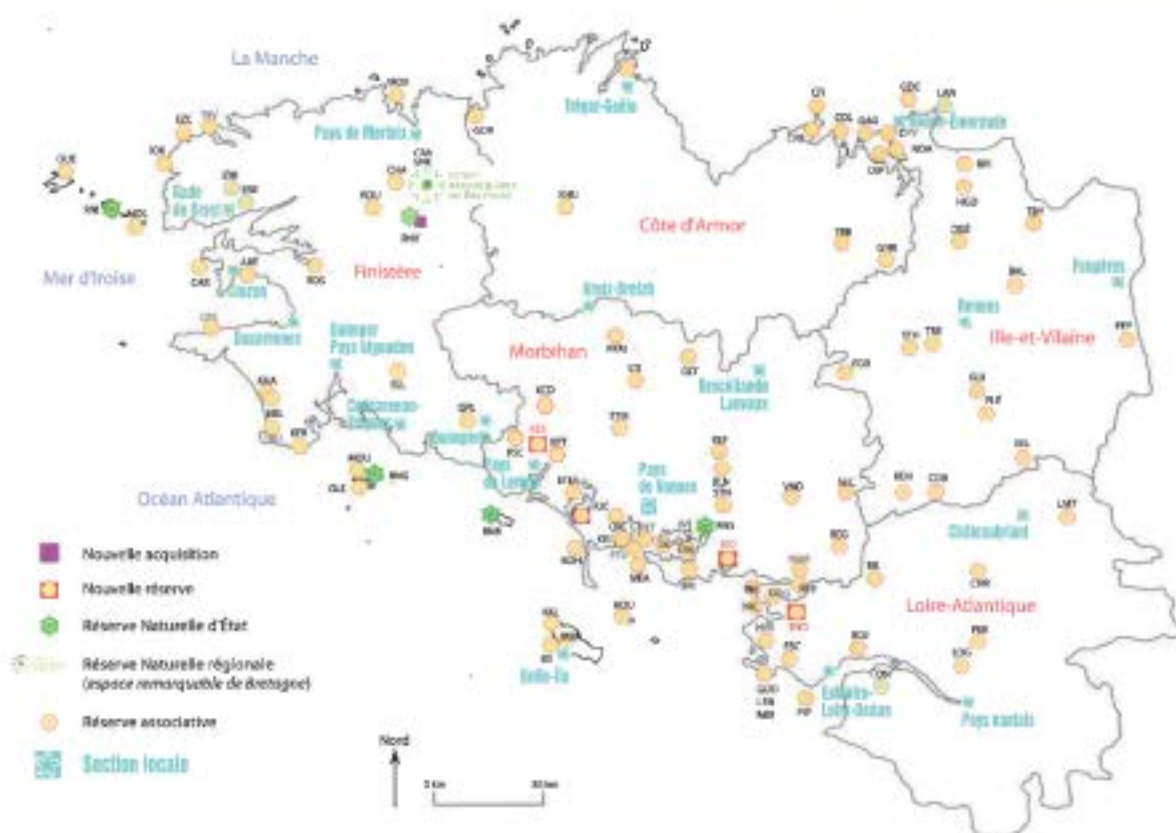
En 2008, il a donc été convenu de rédiger une "lettre de mission" ayant pour but de clarifier les rôles de chacun dans l'espoir d'un meilleur fonctionnement du réseau et donc de l'association toute entière. Cette "lettre de mission" a été discutée, corrigée et validée à l'occasion des journées d'automne 2008 qui ont eu lieu à Morlaix le 8 novembre dernier, validée par le Conseil d'administration et transmise à tous les conservateurs bénévoles de l'association. Deux versions ont été rédigées : une pour les conservateurs gérant un site sans équipe salariée permanente et une à destination des conservateurs gérant un site avec une équipe salariée permanente.

Au moment de l'envoi de ces lettres (en décembre 2008 et février 2009), on comptait 78 conservateurs (dont 6 qui s'occupent de sites avec des équipes permanentes) auxquels on rajoute 27 co-conservateurs formant des équipes de conservateurs localement. À ce jour, 59 des 78 conservateurs sollicités ont répondu dont 41 positivement. Cinq ont donc fait le choix de se désister et 19 n'ont pas encore répondu malgré une première relance.

Si certains se plaignent de ce fonctionnement, un peu trop "rigide" à leur goût, de bénévoles s'impliquant volontiers dans l'association, d'autres ont reconnu l'intérêt de s'engager un peu plus formellement. Reste à statuer sur le sort des personnes qui ne répondront pas (faute de temps, de volonté...) malgré les relances... Une "lettre de démission" leur sera sans doute adressée, au grand dam de Bretagne Vivante qui accueille toujours avec grand plaisir des bonnes volontés bénévoles et compétentes et désireuses de participer activement aux activités sur les réserves.

Alors, avis aux abonnés absents... : à vos lettres, crayons, bottes et dons naturalistes !

Carte du réseau des sites
protégés en 2008



UN BORIS s'en va

François de Beaulieu,
conservateur des réserves des monts d'Arrée



C'est en tant que stagiaire BTS-GPN que Boris Prouff a commencé à travailler pour les réserves des monts d'Arrée en 1994. Son diplôme dans la poche, et ayant choisi par conviction - car c'est un homme de convictions - de demander le statut d'objecteur de conscience, il est devenu un pilier - et quel pilier - dans l'équipe basée au Cloître-Saint-Thégonnec. Créé

dans le cadre des emplois jeunes, son poste a pu être pérennisé et l'a vu assurer tous les travaux de gestion ordinaire et extraordinaire, des animations et des suivis. Responsable des poneys et des vaches de la réserve du Cragou, il a su incarner le partenariat réussi avec nos voisins agriculteurs. Mais nos quelques bêtes - poneys Dartmoor et vaches nantaises - ne lui ont bientôt plus suffi et s'il nous quitte, c'est pour vivre de ses propres troupeaux dans son exploitation de La Feuillée. Il est d'ailleurs depuis quelques temps le président de l'association des éleveurs de la race armoricaine. Il reste donc un homme de terrain et de races à petits effectifs tout comme Yannick Coulomb qui a beaucoup contribué aux travaux du réseau stermes et qui fabrique désormais du fromage avec le lait de ses vaches pie-noires sur les terrains du Conservatoire du littoral en presqu'île de Crozon !

RÉMY BASQUE conservateur actif et réactif

Précision, persévérance et patience sont les grandes qualités que nous attendons tous d'un chirurgien-dentiste. Ce sont celles de Rémy Basque mais il est difficile de dire si elles sont d'abord celles du photographe ou celles du professionnel. Fin connaisseur des oiseaux du golfe du Morbihan sur lesquels il a publié un livre de référence, il peut cependant aller très loin sur la planète pour assouvir sa passion et rapporter de surprenantes images. Il aura encore plus de temps pour le faire maintenant qu'il a renoncé à ses fonctions de conservateur - actif et réactif - de la Réserve naturelle des marais de Séné, poste qu'il occupait depuis la création de la réserve.

Rémy Basque est d'abord un vrai naturaliste, mu par une passion toujours renouvelée. Il est sensible à la fragilité de la vie sauvage et il a été une des chevilles ouvrières du centre de soins pour oiseaux de Theix lors du naufrage de l'Érika. Le Télégramme en avait d'ailleurs fait, à cette occasion, « l'homme de l'année ». Il restera, longtemps, l'homme de la réserve de Séné.

NOUVEAU DÉPART POUR LA RÉSERVE NATURELLE des marais de Séné

Guillaume Gélinaud,
conservateur de la Réserve Naturelle des marais de Séné

La Réserve Naturelle des marais de Séné a été créée en 1996. En 1997, l'État en a confié la gestion par convention à l'Amicale de Chasse de Séné, Bretagne Vivante-SEPNB et la commune de Séné. Cette convention précise les missions de chaque gestionnaire et lui attribue une sorte de domaine réservé : l'élaboration du plan de gestion, les suivis scientifiques, la gestion des milieux dans la partie non chassable de la réserve et l'animation pour Bretagne Vivante, la gestion administrative et financière ainsi que celle des bâtiments et infrastructures pour la commune et la gestion des milieux et de la chasse dans la partie chassable de la réserve pour l'Amicale de Chasse. La gestion courante est menée par deux équipes de salariés employés pour les uns par la commune sous la responsabilité d'un directeur administratif et financier, et pour les autres par Bretagne Vivante sous la responsabilité d'un directeur scientifique. Mais qui et comment se prennent les décisions ? Les années ont montré les limites et faiblesses de ce dispositif.

Avec le temps, des fissures sont apparues dans l'édifice débouchant sur une crise ouverte entre Bretagne Vivante et la commune en 2005, la menace de la démolition venant exacerber un dialogue déjà difficile. Cette situation conflictuelle a amené Rémy Basque, qui a joué un rôle essentiel durant la phase d'instruction de la réserve, à démissionner fin 2006 de sa fonction de conservateur bénévole qu'il assumait depuis sa création.

Un diagnostic a été réalisé en 2008 par un cabinet d'étude, à la demande de la Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes, dans la perspective de la valorisation touristique et la promotion de la réserve naturelle. Il a souligné plusieurs faiblesses dans l'organisation de la gestion et rappelle, en conclusion, que la gestion et la valorisation du site devrait impliquer une stratégie concertée entre les gestionnaires.

Conscients de ces enjeux, les trois gestionnaires ont proposé de mettre en place une nouvelle organisation de la gestion de la réserve. Ces propositions ont été approuvées par la DIREN et le comité consultatif de la réserve, réuni le 12 décembre 2008. Les relations entre les gestionnaires ont été formalisées en créant un conseil local de gestion, composé d'un représentant de chaque organisme, et en précisant son rôle, son fonctionnement et les règles de prise de décision.

Dorénavant, le conseil de gestion s'appuie sur une seule équipe de salariés mise à disposition de la réserve par Bretagne Vivante et par la commune, dirigée par un unique conservateur. Il coordonne et encadre les missions menées dans la réserve (surveillance du territoire, police de l'environnement, gestion du patrimoine naturel, etc.). Il est également responsable de la gestion financière et administrative du personnel de la réserve. Il assure la représentation externe de la réserve, en lien avec le conseil local de gestion. Le conservateur est placé sous l'autorité du conseil local de gestion. Il représente la réserve vis-à-vis de tous les interlocuteurs : État, élus, propriétaires, usagers et autres partenaires.

Michèle Fardel a été mandatée par le conseil d'administration pour représenter Bretagne Vivante au conseil local de gestion. Ce conseil a désigné Guillaume Gélinaud (ex directeur scientifique) conservateur de la réserve.

LE BILAN DES COLONIES de sternes de Bretagne

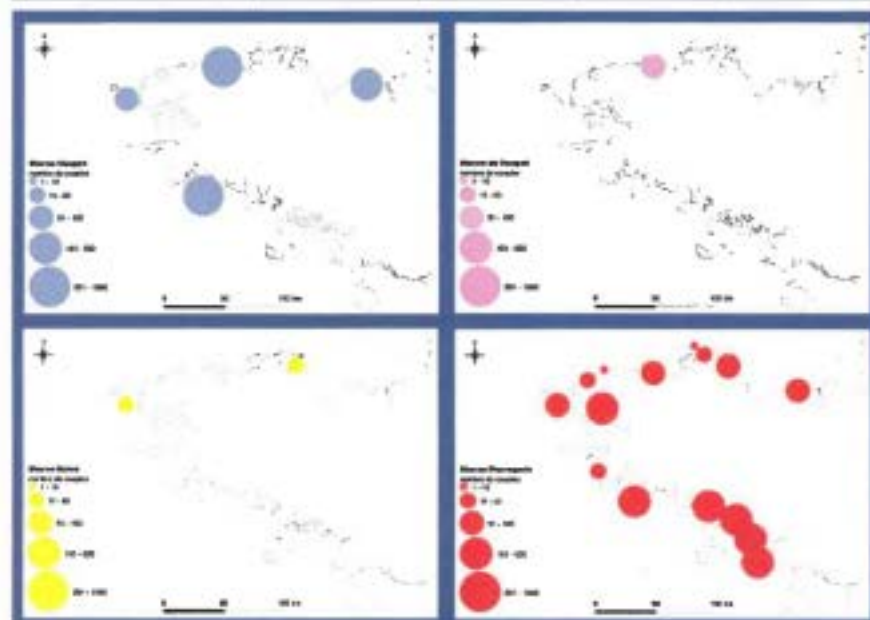
Gaëlle Quéménerais-Amice,
coordinatrice de l'observatoire des sternes

Environ 3 500 couples de sternes ont été comptés en 2008 sur le littoral breton, de l'embouchure de la Rance jusqu'à celle de la Loire. L'effectif nicheur de sternes est repassé au-dessus des 3 000 couples, après une année 2007 marquée par une météo défavorable. Le nombre d'oiseaux nicheurs est en augmentation malgré une série de prédateurs ayant entraîné l'échec de 15 colonies (voir p. 25, programme Life « conservation de la sterne de Dougall en Bretagne »). Un climat favorable et une alimentation suffisante expliquent cette réussite.

Nous sommes pourtant fortement inquiets pour la sterne de Dougall dont le succès reproducteur baisse en continu depuis 2002. Les attaques répétées du vison d'Amérique en 2008 ont tué 32 % des nicheurs français. Bretagne Vivante, dans le cadre du Life Dougall, a décidé de mettre la colonie de l'île aux Dames en défens avec une clôture infranchissable pour le vison d'Amérique en 2009.

Bilan des effectifs reproducteurs (en nombre de couples)
des 4 espèces de sternes nicheuses en Bretagne (marais de Guérande inclus),
et pourcentage présent dans les réserves du réseau géré par Bretagne Vivante

Espèces	Effectif moyen en Bretagne	Succès reproducteur en nombre de jeune par couple	% dans les réserves Bretagne	Tendances récente en Bretagne
Sterne caugek	1969	0,82	97	↗
Sterne de Dougall	58	0,30	100	↘
Sterne pierregarin	1476	0,53	68	↗
Sterne naine	60	0,30	0	↗
Total	3563	0,68	84	↗



LE RIOM, UNE NOUVELLE COLONIE pour les sternes de Bretagne

Matthieu Fortin,
chargé de mission

Un arrêté préfectoral de protection de biotope est venu assurer la protection pérenne de l'îlot du Riom le 23 janvier 2008. Situé dans le premier bassin de l'étier de Pénérif sur la commune de Damgan (Morbihan), le Riom est un îlot bas constitué majoritairement d'une accumulation de sédiments sablo-vaseux sur un socle rocheux en milieu de vasière. À basse mer de vives eaux, l'îlot est connecté à la côte proche de 300 mètres. Il couvre une surface d'environ 700 m² et est prolongé vers le nord est par une queue de comète de 60 mètres. La totalité de l'îlot est recouverte par une végétation de pré salé caractérisée principalement par l'obione. Plusieurs parcs ostréicoles sont présents à la proximité directe du site. L'îlot sert aussi traditionnellement de passage aux pêcheurs à pied, professionnels et amateurs, en direction des vasières.

L'îlot abrite une colonie de sternes pierregarin, qui a été découverte en 2004 par Patrick Philippon et Jean Pierre Artel, qui en est aujourd'hui le conservateur bénévole. Le nombre de couples estimé alors était de 10 à 15. La dynamique de la colonie observée depuis est remarquable. Dès l'année suivante, ce sont entre 140 et 145 couples qui s'y reproduisent et depuis la colonie s'est renforcée annuellement de 100 à 150 couples. L'importance relative de la colonie dans la population bretonne entre 2005 et 2008 en fait la première colonie régionale pour la sterne pierregarin avec une moyenne annuelle de 138 couples. En 2008, l'effectif recensé représente 1/10^e de l'effectif régional.

On note par ailleurs la reproduction avérée d'un couple de sterne caugek en 2007 et la nidification d'autres espèces comme le chevalier gambette et le gravelot à collier interrompu. La richesse avifaunistique du petit îlot ainsi que sa vulnérabilité à la fréquentation humaine ont entraîné la mise en place d'un arrêté de protection de biotope qui régit notamment la fréquentation par une interdiction d'accès au site du 1^{er} avril au 31 août et confie le suivi scientifique du site à Bretagne Vivante. Dans le cadre des activités conservatoires de l'observatoire des sternes de Bretagne, un gardien est affecté à ce site pendant la période de reproduction depuis 2007, à mi-temps avec d'autres sites dans le golfe du Morbihan.

Malgré cette dynamique positive et l'investissement important de l'équipe de Bretagne Vivante, un triste coup du sort s'est abattu sur la colonie en 2008. Au cours de la tempête exceptionnelle de mars tout d'abord, l'îlot a totalement été submergé, fragilisant le processus d'installation des oiseaux nicheurs attendus sur le site. Malgré tout, on a pu recenser jusqu'à 155 couples de sternes et, plus tard dans la saison, c'est un vison d'Amérique, tristement connu pour son appétit dévorant, qui a anéanti l'ensemble de la production sur le site.

La saison 2009 est soigneusement préparée et est attendue avec impatience pour mesurer l'impact d'une année si chaotique.



LES OISEAUX MARINS NICHEURS

Le cormoran huppé

Bernard Cadiou,
biologiste "oiseaumarinologue"

Deuxième mauvaise saison consécutive au cap Fréhel

Initié en 2006 dans le cadre de la préfiguration de l'Observatoire régional des oiseaux marins en Bretagne, le suivi annuel de la reproduction des cormorans huppés a été poursuivi au cap Fréhel, comme sur quelques autres colonies bretonnes.

Fin février 2008, les couples les plus précoces couvent leurs œufs. Mais le 17 mars, soit une semaine après que la tempête Johanna ait balayé les côtes bretonnes les 10-11 mars avec des vents forts et une mer très formée, les oiseaux ont déserté les nids sur les îlots et les falaises du cap Fréhel.

Le 3 avril, lors du démarrage du suivi régulier des nids, seuls quelques rares nids sont notés et aucun cormoran ne couve, alors que lors des saisons normales des poussins sont déjà nés à cette date. Très peu d'adultes sont présents dans les falaises sur les sites habituels de reproduction, mais ils sont regroupés sur les reposoirs.

Après les réinstallations, les premiers œufs ne sont pondus que le 21 ou le 22 avril, et les premiers poussins sont observés le 29 mai. Si d'habitude les pontes de remplacement sont initiées en moyenne 18 jours après la perte de la première ponte, il a fallu attendre bien plus longtemps pour que les cormorans ne se remettent à pondre au cap Fréhel, soit au moins une quarantaine de jours après la tempête.

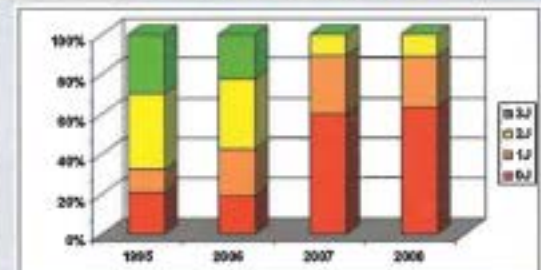
Sur l'ensemble du cap Fréhel, moins de 100 couples se sont effectivement reproduits après la tempête contre au moins 300 couples à la fin des années 1990. La chute des effectifs est particulièrement sensible sur les secteurs ouest, les plus exposés au vent et à la houle durant la tempête.

Les premiers départs de jeunes se sont probablement produits vers le 15-20 juillet pour les plus précoces et les derniers départs durant le mois d'août pour les plus tardifs. Le 25 août, tous les jeunes avaient quitté les nids. Le bilan final donne une production moyenne de 0,47 jeune à l'envol par couple nicheur, avec une prépondérance des nichées à 1 seul jeune et aucune nichée à 3 jeunes. Les résultats obtenus en termes de succès de la reproduction et de production en jeunes sont très similaires à ceux de 2007 et tout aussi mauvais. En effet, en situation normale, les cormorans huppés élèvent 1,5 à 2 jeunes par couple.

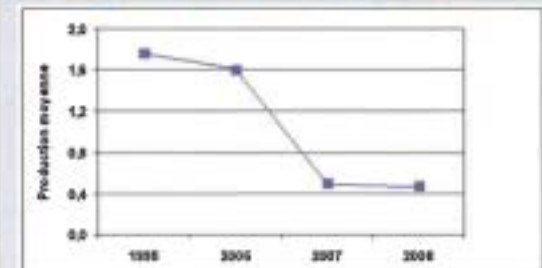
Déjà en 2007, la reproduction du cormoran huppé en Bretagne avait été mauvaise, mais à une très large échelle sur l'ensemble du littoral breton. En l'absence de phénomène météorologique majeur, l'hypothèse de problèmes de disponibilité des ressources alimentaires, ne permettant pas aux oiseaux de mener à bien leur reproduction, semblait alors l'hypothèse à privilégier.

Le bilan des observations collectées en 2008 sur les quelques colonies suivies montre que la saison de reproduction des cormorans huppés en Bretagne a vraisemblablement débuté de manière classique, avec des premières pontes en février. Puis la tempête du 10-11 mars a tout stoppé net, avec un lessivage complet des premiers nids sur plusieurs colonies et, au lendemain de la tempête, il ne devait pas rester beaucoup de cormorans à couvrir sur les côtes bretonnes... Ensuite, les cas de figure diffèrent selon les secteurs littoraux considérés. Sur bon nombre de colonies, les cormorans se sont réinstallés et la reproduction s'est relativement bien déroulée dans l'ensemble, malgré ce décalage dans le temps. Au cap Fréhel, par contre, tout comme aux Sept-Îles, autre colonie de Bretagne nord, les cormorans ont fortement peiné à se relancer dans la reproduction après la tempête, et ceux qui l'ont fait ont peiné à pondre puis à nourrir leurs jeunes. L'hypothèse d'un problème lié aux ressources alimentaires apparaît donc très probable. Il pourrait s'agir soit d'une raréfaction des proies exploitées par les cormorans, soit d'une moindre accessibilité de ces proies liée à une turbidité des eaux supérieure à la normale dans la partie orientale du golfe normanno-breton, conséquence de la tempête, soit d'une combinaison de ces deux effets.

Les premières observations réalisées en février 2009 au cap Fréhel montrent un léger retard dans le démarrage des pontes. La suite des événements sera donc suivie de manière particulièrement attentive pour voir si la situation s'améliore ou non pour l'espèce.



Pourcentage des nids de cormorans huppés avec 0, 1, 2 ou 3 jeunes à l'envol au cap Fréhel



Production en jeunes, en nombre moyen de jeunes à l'envol par couple nicheur au cap Fréhel





La rousserolle isabelle.

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE POUR LE BAGUAGE en baie d'Audierne

Bruno Bargain,
directeur scientifique

Les suivis réalisés depuis une vingtaine d'années à la station de baguage de Trunvel avec les mêmes protocoles permettent des comparaisons interannuelles sur le nombre et la qualité des captures. Parmi les faits marquants de l'année 2008, il faut souligner la forte affluence de migrants en août, et en particulier de phragmites des joncs, ce qui s'est traduit par un nouveau record de captures en une matinée établi le 11 août, avec 806 individus, essentiellement des phragmites des joncs. Inutile de vous dire que nous avons été un peu débordés ce jour-là ! Le nombre total de captures (14 057 oiseaux) est aussi le plus élevé depuis 1988 et concerne 64 espèces, diversité toutefois plus faible qu'en 2007 où nous avons capturé 70 espèces différentes. Une fois de plus, le nombre des captures de phragmites aquatiques (*Acrocephalus paludicola*) cette année (109 individus) confirme que la baie d'Audierne figure parmi les sites de halte migratoire les plus importants en Europe, en l'état actuel de nos connaissances.

2008 est aussi une année record pour la panure à moustaches (1 685 captures), en relation avec une excellente production de jeunes, et aussi pour le gorgebleue à miroir dont plusieurs couples se sont reproduits à Trunvel. En revanche, le nombre de bouscarles de cetti est en diminution par rapport à 2007. En octobre, l'affluence de migrants a été un peu plus faible que les dernières années, en particulier pour le bruant des roseaux. Cette année aura vu également la capture de 2 rousserolles isabelles, ce qui porte à dix le nombre d'individus capturés en baie d'Audierne depuis 1988. Cette espèce est originaire d'extrême Orient et en particulier du Kazakhstan.

Dans la continuité des programmes de recherche internationaux sur le Phragmite aquatique, la station de baguage a accueilli une nouvelle fois Ibrahim Diop - Directeur du Parc National du Djoudj (Sénégal), ainsi que Cosima Tegetmeyer, thésarde à l'université de Greifswald (Allemagne) et qui travaille désormais dans le parc national du Djoudj au Sénégal sur un programme d'étude de l'écologie du phragmite aquatique en hivernage. Nina Seifert, une autre thésarde allemande qui va mener une étude sur la marouette de Baillon dans la basse vallée du Sénégal est également venue se former à Trunvel.

L'INSTALLATION DU GORGEBLEUE À MIROIR (*Luscinia svecica*) en baie d'Audierne

Bruno Bargain,
directeur scientifique

La Bretagne, et particulièrement la région de Nantes, est une zone historique de reproduction du gorgebleue et N. Mayaud a fait de cette population atlantique française une sous-espèce (*Luscinia svecica nannetum*). Dans les années 1970, Y. Guémier et J.Y. Monnat (1980) notaient l'expansion de l'espèce jusqu'à la région de Lorient avec l'installation de quelques couples dans les lagunes du massif dunaire de Gâvres-Erdeven. Dans la continuité, nous aurions pu nous attendre à ce que l'espèce colonise aussi d'autres zones humides favorables, et en particulier les marais de la baie d'Audierne. Il y a bien eu quelques tentatives de reproduction et même quelques cas de nidification épisodiques, puisqu'un couple était cantonné à la brèche de Trunvel-Tréguennec au printemps 1979 et un autre en 1988 dans le marais de la Joie à Penmarc'h (B. Bargain & J.



L'équipe de baguage de la baie de Trunvel, cuvée 2008.



Le gorgebleue à miroir.

Henry, 1989). Cependant, jusqu'à présent, on ne pouvait pas parler de réelle implantation de l'espèce, les cas restants occasionnels.

En 2008, un chanteur se manifeste à la brèche de Trunvel le 22 avril, puis un adulte est observé au même endroit le 23 juin. Dès l'installation des filets à la station de baguage début juillet, plusieurs juvéniles en plumage écaillé et trois adultes sont capturés. Ce sont au minimum 20 jeunes nés en baie d'Audieme qui sont ainsi capturés en juillet. Les caractéristiques morphologiques de ces individus indiquent qu'ils appartiennent à la sous espèce de Nantes. Ce sont 3 ou 4 couples qui se sont reproduits à Trunvel cette année et il est probable qu'une partie de ces oiseaux reviendra en baie d'Audieme en 2009, pour une colonisation durable du site.

Il faut noter que la brèche de Trunvel a été entretenue fin mars et que les niveaux d'eau ont baissé considérablement à cette époque, asséchant de vastes zones sableuses ou vaseuses. Ces habitats riches en invertébrés ont pu être attractifs pour les gorgebleues qui aiment se nourrir au sol.

BAGUAGE DE COURLIS CENDRÉS dans les monts d'Arrée

Bruno Bargain,
directeur scientifique

La population bretonne de courlis cendré est sans doute très ancienne et, au début du 20^e siècle, toutes les grandes zones de landes étaient occupées par l'espèce, au moins à l'ouest d'une ligne Dinan/Vannes. Dans les années 1970, l'effectif nicheur est estimé à 300 couples. Les inventaires réalisés à partir de 1995 mettent en évidence un déclin rapide des effectifs, d'abord plus marqué dans les marges de l'aire de reproduction (Morbihan, Côtes d'Armor), puis dans les monts d'Arrée, dernier bastion de l'espèce en Bretagne. Les causes de diminution des effectifs et de désaffection des sites n'est toujours pas clairement établie. La gestion des milieux, les dérangements durant la période de nidification et la mortalité liée aux activités cynégétiques sont les hypothèses avancées. En 2008, les zones d'hivernage des courlis bretons ne sont toujours pas connues. Pour tenter de répondre à cette question, il est décidé d'essayer d'individualiser quelques poussins à l'aide de combinaisons colorées en espérant ensuite les retrouver, compte tenu de la forte pression d'observation dans les estuaires en hiver. Cela devrait permettre de connaître la destination des oiseaux de Bretagne et de mesurer la pression de chasse qu'ils subissent et donc de savoir si cela peut avoir un impact démographique significatif.

Alex Bayer et Viviane Troadec, deux naturalistes bénévoles de Bretagne Vivante, ont suivi sept secteurs de reproduction des courlis cendrés du 2 juin au 13 juillet (Cragou, Roch Trédudon, Roche St Barnabé, Pen ar Prajou, Mendi ouest, Mendi sud-est, Roch Trevezel). Ce suivi a consisté à repérer des familles, afin de marquer les poussins, dont seulement deux individus ont pu être bagués. À ce jour, nous n'avons pas de nouvelles de ces individus marqués, mais l'espérance de vie d'un courlis étant très longue, nous pouvons garder bon espoir qu'ils soient observés un jour ou l'autre sur leurs quartiers d'hivernage.



Références

BARGAIN B. ET J. HENRY 1989 - Contribution à l'étude des oiseaux nicheurs de la baie d'Audieme. Rapport SEPNE/CELEurosite 34 p.

GUERMEUR Y. ET J. Y. MONNAT 1980 - Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. MEDO/SEPNE/Ar Vann 240 p.



LES AVOCETTES dans les salines du Grand Quifistre

Jean-Claude Merlet,
conservateur bénévole du Grand Quifistre

L'année 2008 a été exceptionnelle car les avocettes ont niché dans les salines exploitées du Grand Quifistre à Saint-Molf. On avait déjà noté quelques tentatives de reproduction dans ce secteur, notamment dans les salines au nord de l'étier de Pont d'Armi mais jamais, à notre connaissance, cette espèce emblématique de nos marais littoraux, n'avait entrepris une telle tentative de reproduction.

Trente-et-un nids ont été comptabilisés dans le secteur du Grand Quifistre, dont 14 prédatés par la suite. Néanmoins une bonne trentaine de poussins ont vu le jour et 18 d'entre eux ont été bagués. Dans la saline de Bretagne Vivante, nous avons dénombré 4 nids et au moins 2 jeunes à l'envol.

Cette année, ces « élégantes » nous ont démontré qu'elles appréciaient cet habitat pour se reproduire. C'est pour cette raison qu'on pourrait leur proposer un lieu d'accueil supplémentaire en construisant 2 îlots dans les grandes vasières qui alimentent les salines riveraines. Ce projet pourrait se réaliser dans le cadre d'un contrat Natura 2000 sur la vingtaine d'hectares du Grand Quifistre.

La digiscopie fournit de précieuses pièces à conviction pour étayer les observations d'oiseaux bagués. Ici une avocette photographiée à Malaga le 15 mai 2008 par Manuel Moreno Araujo

CHANGEMENT DE COMPORTEMENT MIGRATOIRE CHEZ LES AVOCETTES

*du golfe du Morbihan
et des marais de Guérande*

Guillaume Gélinaud,
conservateur de la Réserve Naturelle des marais de Séné

Frédéric Touzalin,
Laboratoire Évolution et Diversité biologique, Université Paul Sabatier, Toulouse

L'avocette élégante a colonisé les marais de Guérande et du golfe du Morbihan à la fin des années 1970. Depuis, les effectifs ont fortement augmenté dans les deux cas, pour atteindre environ 150 couples dans le premier site en 2005 et 200 dans le second où la principale colonie est située dans la Réserve Naturelle des marais de Séné. Un programme de marquage, utilisant des combinaisons de bagues de couleur permettant la reconnaissance des individus à distance sur le terrain a été engagé à Séné en 1996. L'objectif initial du projet était de mieux comprendre la dynamique de population de cette colonie en estimant la survie et la fidélité des oiseaux à leur lieu de naissance ou de reproduction. Il a été étendu à d'autres sites à partir de 2003 : les marais Guérandais et les réserves naturelles du Marais de Millembourg, de Lilleau des Niges et de Moëze-Cléron gérées par la LPO, afin de comparer la dynamique de ces diverses colonies et étudier la dispersion entre colonies.

Environ 1 500 individus, essentiellement des poussins, ont été bagués depuis. On dispose de plus de 30 000 observations de ces avocettes, données principalement récoltées sur les sites de reproduction. Ces données sont en cours d'analyse, mais une fois n'est pas coutume, attendons nous un instant sur quelques observations apparemment anecdotiques.

Les avocettes montrent une grande fidélité à leur lieu de naissance puis de première reproduction. Ainsi, environ 60 % des poussins bagués à Séné reviennent les années suivantes dans le golfe du Morbihan. Il existe cependant des exceptions, parfois spectaculaires, comme Vert Blanc X - Pistache Pistache (voir photo ci-dessous), née à Guérande en 2006, qui a niché en 2008 sur



un petit marais relictuel, coincé entre la mer et un échangeur d'autoroute près de Malaga en Espagne, fournissant ainsi une des rares évidences d'échanges entre les populations atlantiques et méditerranéennes. Plus classiquement, chaque année apporte ses cas de nidification d'avocettes guérandaises ou morbihannaises dans le nord de l'Europe, en Belgique, aux Pays-Bas ou en Allemagne, plus récemment en Angleterre, comme Pistache Blanc X – Orange Orange qui a tenté de nicher en 2008 dans le North Lincolnshire.

L'étude du comportement migratoire a constitué jusqu'à présent un pôle d'intérêt tout à fait secondaire du programme, même si de nombreuses données ont été collectées, par les collaborateurs impliqués dans le projet ou par des observateurs indépendants, en période de migration ou d'hivernage. Le système de migration de l'avocette semblait en effet relativement bien établi le long du littoral est de l'Océan Atlantique, les oiseaux se reproduisant dans le nord-ouest de l'Europe hivernant essentiellement en France, au Portugal, en Espagne et dans le nord-ouest de l'Afrique. Les premières années de l'étude n'ont pas apporté beaucoup de nouveauté dans ce domaine, des oiseaux bagués à Séné étant observés sur des sites d'hivernage en France, alors qu'un plus grand nombre d'entre eux étaient localisés au Portugal et en Espagne. Après plusieurs années d'interruption, nous avons repris la prospection en péninsule ibérique en 2006, 2007 et 2008. Ces visites des grands sites d'hivernages, estuaires du Tage et Sado, baie de Cadix ont sans surprise permis de localiser des avocettes baguées en France. Mais un rapide examen de l'histoire de ces oiseaux a été une source d'étonnement à plusieurs titres. Curieusement, il s'agit surtout d'oiseaux âgés, nés avant 2000. Rares sont les jeunes avocettes, alors que 163, 414 et 192 poussins ont été bagués en France durant les printemps 2005, 2006 et 2007. Plusieurs de ces individus avaient déjà été observés dans les mêmes lieux à la fin des années 1990, parfois dans la même partie de l'estuaire, révélant une grande fidélité au lieu d'hivernage !

Dans le même temps un nombre croissant d'avocettes reste toute l'année à proximité de leurs sites de nidification. Plusieurs dizaines d'oiseaux bagués sont ainsi présents parmi les oiseaux hivernant à Pen en Toul, à Séné ou dans les traicts du Croisic. Mais il y a plus troublant, des avocettes bretonnes allant maintenant passer l'hiver au nord, en Angleterre ! Et si cela ne suffisait pas, plusieurs de ces oiseaux ont été observés le printemps suivant prospectant ou nichant dans des colonies récemment implantées dans le nord de ce pays.

Il est maintenant temps d'assembler les différentes pièces du puzzle. Tous les indicateurs suggèrent que l'on assiste à des changements majeurs dans la dynamique des populations d'avocettes à l'échelle de l'Europe : diminution du recrutement des oiseaux nés en France dans les populations hivernantes de la péninsule ibérique, augmentation de la sédentarité en France, augmentation des populations hivernantes et reproductrices en Angleterre, impliquant entre autres des oiseaux nés en France. Ces différents paramètres révèlent vraisemblablement l'ajustement de l'aire de répartition de l'espèce aux changements climatiques, notamment à l'absence d'hiver froid dans l'ouest de l'Europe pendant plus de 10 ans.

Ces observations montrent à nouveau l'intérêt des études à long terme menées dans les espaces protégés, seul le temps donnant du sens à des phénomènes biologiques tels que la dynamique des populations.



© Rémy Basque



© Rémy Basque



Références

- LEVIOL, C., KERBIRIOU, C., JULIARD, A. - Evaluation of habitat restoration assessing the consequences of rat eradication on biodiversity in a Natura 2000 area, 6th European Conference on Ecological Restoration Ghent Belgium, 8-12/09/2004.
- KERBIRIOU, C., PASCAL, M., LEVIOL, C. & CAROUCHE, J. - 2004. Conséquences sur l'avifaune terrestre de l'île de Trielen (Réserve Naturelle d'oiseaux Bretagne) de l'éradication du Rat Surmulot (*Rattus norvegicus*). *Revue Ecologie (Terre Vie)*, 59, 3: 9-129.
- PASCAL, M., SORATTE, L., ORVILLE, O., YESSOU, P. & BERLOFF, D. - 2005. A pleasing consequence of Norway rat eradication: two shrew species recover. *Diversity and Distributions*, 11, 193-198.



IMPACT DE L'ÉRADICATION DU RAT SURMULOT

(*Rattus norvegicus*)

sur les oiseaux nicheurs et les invertébrés terrestres (1996-2007)

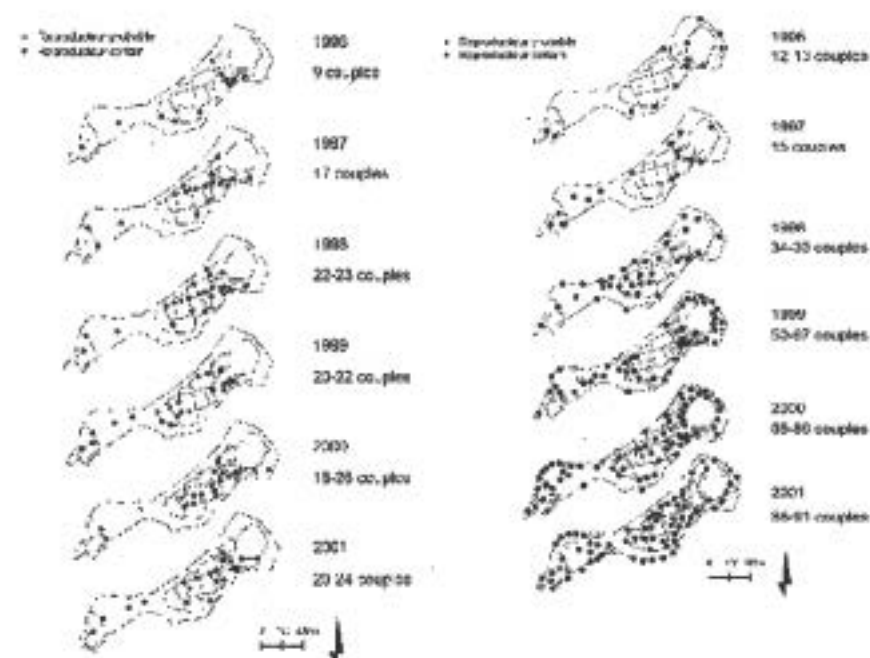
Isabelle Leviol, Christian Kerbiriou, Maryvonne Le Hir

Les espaces protégés connaissent l'introduction d'espèces exotiques qui peuvent constituer une menace pour la survie de certaines espèces indigènes emblématiques. Afin de limiter l'extension des espèces exotiques et/ou de restaurer les capacités d'accueil des milieux, une éradication est parfois proposée, comme celle qui fut menée vis-à-vis du rat surmulot (*Rattus norvegicus*) en 1996 sur Trielen et Enez ar Chrizenn dans la Réserve Naturelle d'Iroise (Pascal et al., 2005).

Pour évaluer les conséquences de cette opération sur les oiseaux nicheurs terrestres et les invertébrés terrestres, l'évolution de l'abondance des populations (1996 - 2007) a été comparée avant et après éradication sur les îles dératées et des zones témoin (autres îles de l'archipel pour les invertébrés terrestres / tendances continentales pour les oiseaux terrestres).

L'éradication s'est globalement traduite par des impacts positifs. Sur les 16 espèces d'oiseaux terrestres, quatre ont vu leurs effectifs augmenter significativement : le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*, x 2,5), l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*, x 2) et le Pipit maritime (*Anthus petrosus*, x 5,5 à 7) (Kerbiriou et al., 2004). De même pour les invertébrés terrestres (18 espèces testées : araignées, coléoptères isopodes, myriapodes, dermaptère), cinq espèces ont vu leurs effectifs augmenter sur les îles dératées comparativement aux autres îles (3 araignées : *Pardosa nigriceps*, *Alopecosa pulverulenta*, *Ceratinella brevis*, 2 coléoptères : *Amara aenea*, *Abax parallelipipedus*), alors qu'une seule espèce voyait sa population diminuer (coléoptère : *Adelocera murina*). Un effet positif a également été montré chez la musaraigne des jardins (*Crocidura suaveolens* - Pascal et al., 2005).

Les résultats de ces études suggèrent ainsi une modification des rapports de compétition et/ou de prédation entre les différentes espèces présentes sur ces îles à la suite de l'éradication, une modification se caractérisant par une augmentation d'espèces également insectivores.



Présence de couples reproducteurs de troglodytes (à gauche) et de pipit maritime (à droite) sur l'île de Trielen entre 1996 et 2001.

LES CHAUVES-SOURIS

dans le réseau des réserves

Bretagne Vivante

Olivier Farcy,
chargé de mission

L'année 2008 aura été marquée par les découvertes de nombreuses nouvelles colonies de mise-bas pour de espèces de l'annexe 2 de la Directive habitats faune et flore habituellement suivies et dont notre association s'efforce à protéger le plus de gîtes possible. Aussi, des mesures de protection sont proposées aux différents propriétaires, comme c'est le cas aujourd'hui pour la colonie de grands murins (*Myotis myotis*) de Férel (56), découverte en 2004 et qui a rejoint le réseau des réserves en fin d'année par la signature d'une convention entre Bretagne Vivante et les propriétaires.

Du côté des gîtes d'hibernation, bien que la majorité des gîtes récemment découverts possèdent des effectifs le plus souvent moins spectaculaires que ceux observés dans les nouveaux gîtes de mise-bas, certains se démarquent de ce point de vue et entrent à juste titre au sein du réseau. Ainsi, une convention de gestion a été signée pour le gîte d'hibernation de Cléguer (56) découvert en 2004.

Les nouvelles réserves

• Une colonie de mise-bas de grand murin à Férel

Cette nurserie occupe, au moins depuis 2004, un grenier dans une école. Découverte tardivement en saison, il faudra attendre le printemps 2005 pour prendre la mesure de cette découverte. En juin 2005, ce sont donc 75 adultes qui occupent le grenier. En 2008, on note 80 jeunes nouveau-nés. La principale difficulté ici consiste à comptabiliser les grands murins lorsqu'ils quittent le gîte car ils cohabitent avec près de 60 sérotines communes (*Eptesicus serotinus*) qui sortent quasiment aux mêmes heures.

• Un gîte d'hibernation à Cléguer

Ce site est une ancienne galerie creusée lors de la seconde guerre mondiale. L'armée allemande avait édifiée ici une base de détention pour ses sous-marins. Ce gîte abrite près de 120 grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) et près de 60 grands murins en hiver. Quelques murins de Daubenton (*Myotis Daubentonii*) et murins à moustaches (*Myotis mystacinus*) viennent compléter la liste des espèces présentes.

Bilan du suivi de la mise-bas dans les gîtes suivis par Bretagne Vivante

En 2008, 69 colonies de petits rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*), 19 colonies de grands rhinolophes, 14 colonies de grands murins et 13 colonies de murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) ont été suivies par Bretagne Vivante. Au total, 10 878 chauves-souris y ont été dénombrées !

La part des populations présentes dans les sites protégés diminue à mesure que les découvertes de nouveaux gîtes augmentent, ainsi cette année 13 colonies pour le petit rhinolophe, 4 colonies pour le grand rhinolophe, 2 colonies pour le grand murin et 3 colonies pour le murin à oreilles échancrées ont été découvertes.

• Le petit rhinolophe

Pour le petit rhinolophe, la part des populations présentes dans des gîtes protégés représente encore 15 % de la population régionale adultes et immatures comptabilisée dans les gîtes de mise-bas (n=2008) (Bretagne Vivante et GMB). Le nombre de colonies protégées au sein du réseau représente 5 % des colonies suivies en 2008 (n=83) (Bretagne Vivante et GMB). Il est vrai que l'on compte parmi les 4 colonies protégées, deux des plus importantes nurseries de Bretagne comptant 138 et 120 individus adultes et immatures.

Les effectifs de l'espèce au sein des réserves augmentent à Épinac, Pluméliau et St-Thurial et sont stables à Guenroc.



Colonie de grand Murin à Saint-Nolff.

• Le grand rhinolophe

La part des populations de grands rhinolopes au sein du réseau représente 24 % de la population régionale adultes et immatures comptabilisée dans les gîtes de mise-bas ($n=3\,970$) (Bretagne Vivante et GMB). Le nombre de colonies protégées au sein du réseau représente 17 % des colonies suivies en 2008 ($n=36$) (Bretagne Vivante et GMB).

Des événements importants ont marqué l'année dans les sites protégés. La progression de l'effectif adulte et immature de Kermasclédén continue : il dépasse aujourd'hui les 400 individus. En revanche, on note la régression de celui de Brillac qui atteint depuis bien longtemps moins de 150 individus, sans doute en raison de prédateurs croisés par les chouettes effraie, et hulotte et le faucon crécerelle ! La colonie d'Éliant, après plusieurs années d'absence suite à la prédation de la fouine et la présence dans les combles d'une chouette effraie, s'est reformée cette année grâce aux aménagements effectués : on a comptabilisé 275 adultes et immatures en sortie de gîte le 10 juillet ! Enfin, la disparition de la colonie de Saint-Renan peut s'expliquer par la découverte d'une colonie de plus de 500 individus adultes et immatures à Plourazel, située à quelques kilomètres. Il est en effet possible que ces deux colonies n'en forment qu'une seule. Mais en l'état des connaissances, cela n'est pas encore vérifiable.

• Le grand murin

La part des populations de grand murin au sein du réseau représente 86 % de la population régionale adultes et immatures comptabilisée dans les gîtes de mise-bas ($n=1\,099$). Le nombre de colonies protégées au sein du réseau représente 79 % des colonies suivies en 2008 ($n=14$).

On peut retenir quelques événements dans les gîtes protégés. À Crac'h, 71 jeunes sont nés et 110 individus adultes et immatures ont été comptabilisés. Avec les gîtes de Dingé et de Pléchatel, elles constituent les seules colonies où une légère hausse est visible. Ailleurs, la majorité des colonies affichent une certaine stabilité. La colonie de la Roche Bernard se maintient avec une quarantaine d'individus contre près de 80 en 1998. Cette année encore, la colonie de Guichen n'a pas vu l'ombre d'un grand murin.

La colonie de Tremblay figure toujours en tête de peloton avec près de 200 individus adultes et immatures présents dans les combles. Toutefois, on redoute un gros problème de cohabitation avec les pigeons dans les années à venir sur ce site. Il a été convenu avec la commune de tenter d'expulser les pigeons en fermant les abat-sons en hiver et de rester vigilant aux travaux de restauration du clocher qui risquent, par la présence d'un échafaudage, de gêner les allées et venues des femelles.

• Le murin à oreilles échancrées

Cette espèce cohabite au sein du réseau avec le grand rhinolophe. Ainsi, les gîtes protégés où elle est présente ont d'abord été protégés pour cette dernière espèce, comme à Marzan et Kermasclédén. Le nombre d'individus présents au sein du réseau est insignifiant, 11 individus adultes et immatures, à l'échelle du nombre d'individus comptabilisé dans l'ensemble des colonies de mise-bas soit près de 2 200 individus.

À noter que cette année, un individu a été observé pour la première fois à Kermasclédén au milieu de plus de 400 grands rhinolopes ! À Marzan, la présence estivale de l'espèce est fluctuante et possiblement sous évaluée du moins au niveau du nombre d'adultes et immatures, en raison des difficultés de comptages sur le site. Cette année, ce sont 10 jeunes qui ont été observés regroupés au sein d'essaims de jeunes grands rhinolopes.

Bilan chiffré des colonies de mise-bas en 2008
(source Bretagne-vivante + GMB)

	Petit rhinolophe		Grand rhinolophe		Grand murin		Murin à oreilles échancrées	
	adultes	jeunes	adultes	jeunes	adultes	jeunes	adultes	jeunes
Côtes d'Armor	616	323	204	140			1840	805
Morbihan	453	177	1160	583	490	347	197	110
Ille-et-Vilaine	939	431	91	6	609	296	73	25
Finistère			2515	913				
Bilan	2 008	931	3 970	1 643	1 099	643	2 110	940
	2939		5613		1742		3050	
Bilan régional	13 343							

Gîte de Kersalo.

LE NARCISSE DES GLÉNAN : COMPTAGES ET RÉSULTATS DEPUIS 30 ANS

sur la réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan

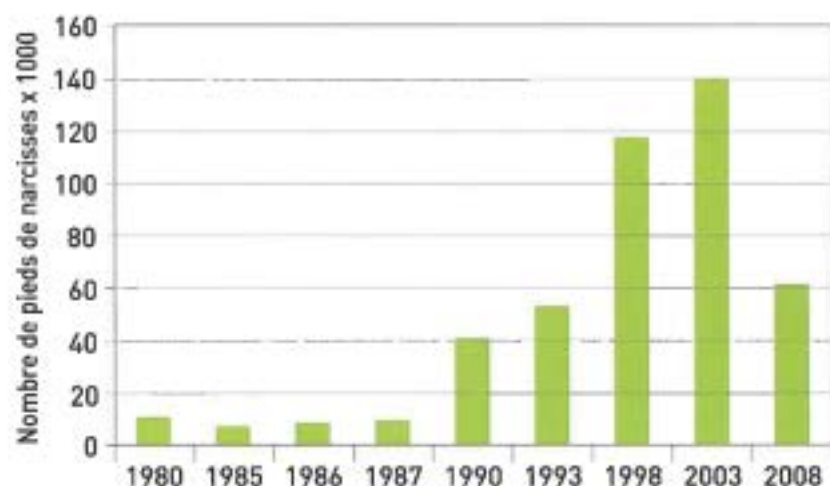
Nathalie Delliou,
garde-animatrice
et Fred Bioret,
conservateur bénévole

Le narcisse des Glénan, *Norissus triandrus* subsp. *cobax* est une plante endémique de l'archipel des Glénan. Son aire de répartition géographique très restreinte, fait qu'elle est considérée comme l'une des plantes les plus rares de France et d'Europe. Sa floraison printanière massive et spectaculaire a suscité très tôt l'intérêt des collectionneurs de bulbes et des horticulteurs, au point que des prélèvements massifs ont mis sa survie en danger.

À la création de la réserve naturelle en 1974, la seule action de protection fut la pose d'une clôture. Ce n'est que dans les années 1980, sous l'influence du Conservatoire botanique national de Brest qu'une réelle gestion conservatoire accompagnée par un suivi des populations est mise en place. La SEPNEB est désignée officiellement gestionnaire de la Réserve en 1984. La mise en place de suivis à long terme s'avère indispensable pour assurer une connaissance fine de la dynamique des populations et des habitats, mais également pour évaluer les opérations de gestion, et pour définir ou ajuster les orientations de gestion. Ces suivis à long terme s'effectuent depuis 1980 dans des carrés permanents et des transects, selon des protocoles standardisés de collecte des données. Tous les 5 ans, un comptage unitaire est réalisé sur l'ensemble de la réserve.

Les pieds situés dans le périmètre de la réserve (3 îlots et 7 stations sur l'île de Saint-Nicolas) sont comptés individuellement tous les ans. Sur les trois îlots du périmètre de protection de la réserve, un suivi annuel des goélands a lieu depuis 2004. Sur ces îlots, le dénombrement est effectué le long de lignes permanentes depuis 1999. La méthode utilisée est celle des points contacts.

La chute importante des effectifs en 2008 est liée à un facteur climatique (averses de grêle). Afin de vérifier et confirmer ce phénomène, un nouveau comptage unitaire sera réalisé en 2009.



Dénombrement des pieds de narcisses entre 1980 et 2005, à l'intérieur de la réserve intégrale de Saint-Nicolas des Glénan.



BOTANIQUE

	2005	2006	2007	2008
Île de St-Nicolas :				
- Sud menhir	27	67	49	25
- Menhir est	31	39	0	31
- Dépression				
décharge	45	47	52	14
- NE RN	21	46	4	1
- CIP	512	783	570	268
- W près clôture	9	2	0	0
- Clôture-Ferme	6	13	3	0
Île de Brunec				
	45	76	106	81
Île du Veau				
	23	51	14	3
Île de la Tombe				
	574	667	498	662
Total	1 293	1791	1 296	1 085

Sites et effectifs du narcisse dans le périmètre de protection de la réserve (hors de la réserve intégrale).



SUIVI BOTANIQUE

Îlots du Life Dougall

Jérôme Sawtschuk,
bénévole du groupe botanique Bretagne Vivante

Dans le cadre du programme Life Dougall, un suivi de la végétation sur les sites de nidification de sternes a été initié en 2006 et 2007 par Claudine Fortune, et poursuivi en 2008 par le collectif botanique Bretagne Vivante SEPNEB. Ce suivi a pour objectifs de préciser les interactions entre le couvert végétal et la nidification des sternes, évaluer l'impact sur la végétation des mesures de gestion appliquées et prendre en compte les espèces et habitats d'intérêt patrimonial dans la mise en œuvre des actions de gestion.

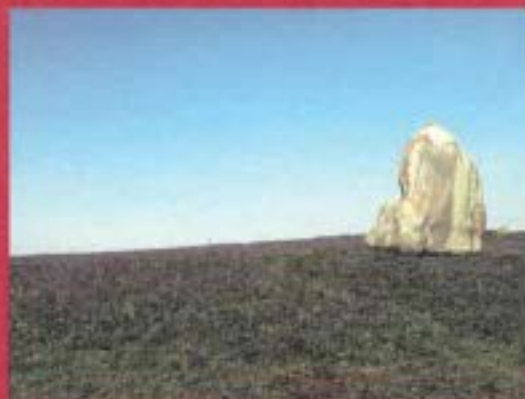
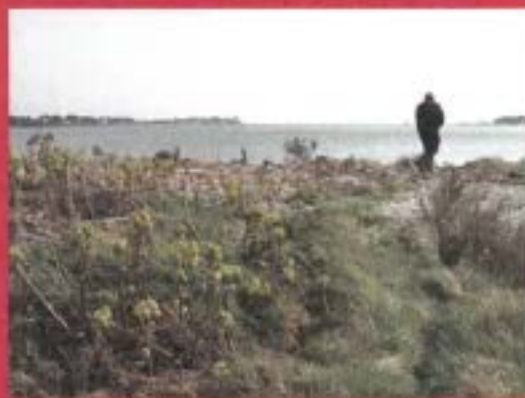
Pour cela, 24 carrés permanents ont été délimités (3 sur le Petit Vezit, 5 sur la Colombière, l'île aux Moutons et l'île aux Dames, 6 sur Trevorch), avec un but précis pour chacun : secteurs soumis ou non à une gestion, utilisés ou non par les sternes, porteurs ou non d'espèces ou d'habitats patrimoniaux etc. Leur végétation a été décrite en suivant la méthode phytosociologique sigmatiste de Braun-Blanquet. Ces relevés sont réalisés avec une périodicité d'un an, en dehors de la période de reproduction des sternes, soit en avril, période précoce où la végétation ne s'est pas encore exprimée de façon optimale. Même si à cette époque certains taxons risquent de passer inaperçus ou d'être difficilement identifiables, les résultats restent comparables d'une année sur l'autre.

La cartographie des formations végétales a été complétée et portée à l'ensemble du site (sauf pour l'île aux moutons en raison de conditions météorologiques défavorables), et intégrée à un projet SIG.

Avec un recul de seulement trois années, les résultats ne peuvent être interprétés qu'avec circonspection en termes de dynamique végétale ou de corrélation avec l'utilisation du site par les sternes. Une analyse statistique a été tentée dans le but d'établir une comparaison entre les îlots, et d'évaluer la dynamique de chaque quadrat.



Jérôme Sawtschuk en plein comptage.



Île aux moutons.



Île de la Colombière.



Le Petit Vezit.



SUIVI MORPHOSÉDIMENTAIRE des îlots de la Réserve Naturelle d'Iroise

B. Fichaut, S. Suanez., J.M. Cariolet.

Suite à la très forte tempête du 10 mars 2008 il a semblé opportun de mesurer précisément les impacts morphologiques de cet événement sur les îlots de Trielen, Lez ar Chrizienn, Barneq (réserve naturelle d'Iroise) dont la dynamique morphosédimentaire a été suivie annuellement de 2002 à 2007 dans le cadre d'une convention Bretagne Vivante – Université de Bretagne Occidentale (UBO). La campagne de mesure a été menée du 21 au 25 avril 2008.

Iles de Trielen et Lez ar Chrizien

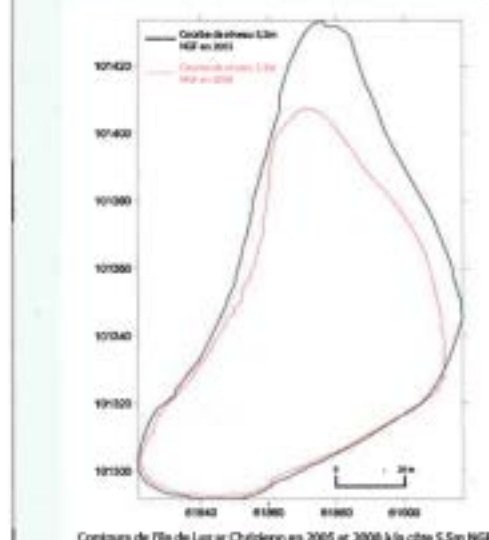
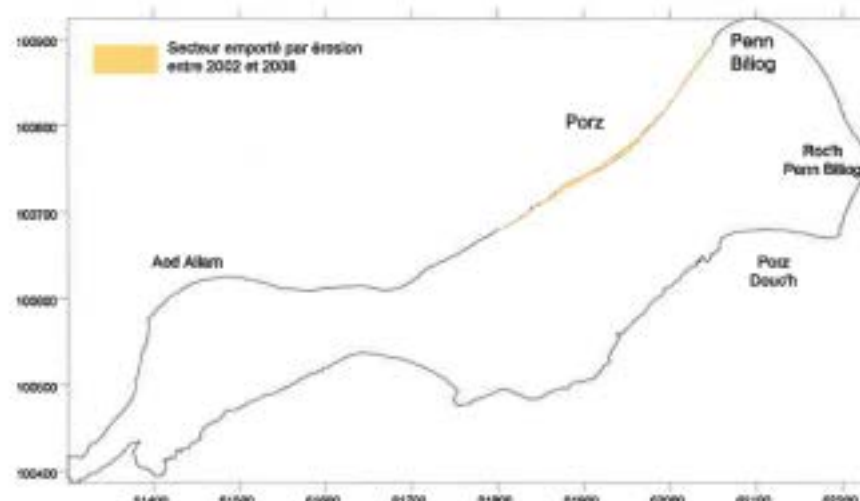
La tempête a eu trois types d'impacts remarquables.

1 - On avait noté dans le rapport de 2007 : « ... Le stock sédimentaire des plages est soumis à d'importants transferts latéraux dont la direction s'inverse périodiquement. » Lors de l'événement du 10 mars, sur les deux sites, le stock sédimentaire des plages a été déplacé de l'extrémité septentrionale des îles vers le sud et l'ouest. Ainsi, à Lez ar Chrizienn les côtes nord et est ont perdu environ 5 000 m³ de sédiment que l'on retrouve en partie sur la face ouest mais surtout au sud où localement 2 mètres de sable et galets se sont déposés. À Trielen la tendance est la même, les galets arrachés à la pointe nord de Penn Biliog ont migré soit vers Porz, soit vers Roch Penn Biliog. Ces données montrent que c'est lors de la haute mer de fin d'après midi du 10 mars, au passage du front froid de la dépression, avec des vents de nord ouest, que l'attaque des vagues a été la plus forte.

2 - Sur les deux sites le recul des falaises meubles est particulièrement marqué. La falaise au nord de Lez ar Chrizienn a reculé de 16 m lors de la tempête (de 27 m depuis 2005). Du nord au sud, la longueur totale de la partie végétalisée de Lez ar Chrizienn qui était de 136 m en 2005 n'est plus que de 109 m. L'île a donc été amputée de 20 % de sa longueur en 3 ans. Toujours sur cet îlot, la falaise occidentale a reculé de 2 m en moyenne et cédé près de 250 m³ à la plage, alors que la falaise méridionale, comme d'habitude, recule très peu. Donc globalement la partie terrestre végétalisée de Lez ar Chrizienn a été fortement érodée par la tempête. Pour autant, le stock sédimentaire n'a pas disparu : il s'est déposé sur les plages de l'ouest et du sud et migrera éventuellement vers le haut d'estran où des bourrelets sédimentaires seront susceptibles à terme d'être à nouveau végétalisés.

À Trielen, la falaise dominant la plage de Porz a aussi reculé de 2 mètres en moyenne sur près de 200 m de long. Ce recul est constant depuis 2002, localement il atteint au total 6,5 m. Les autres falaises de l'île, rocheuses ou entaillées dans du matériel périglaciaire, n'enregistrent aucun recul notable.

Erosion de Trielen entre 2002 et 2008



Contours de l'île de Lez ar Chrizienn en 2005 et 2008 à la cote 5,5m NGF

Références

ROCHAUT B., GUANEZ S., 2008 - Les blocs cyclopéens de l'île de Banneg (Archipel de Molène, Finistère) : accumulations supratidales de forte énergie. Aspects géomorphologiques et hydrodynamiques. Géomorphologie : relief, processus, environnement, n° 1, pp. 13-32.

GUANEZ S., ROCHAUT B., MAGNE R., 2008 - Infralittoral dist. deposits on Banneg Island in the archipelago of Molène (Brittany, France): effects of giant storm waves in 1992. Sedimentary Geology, sous presse.

GUANEZ S., 2008 - Les blocs cyclopéens de l'île de Banneg (Archipel de Molène, Finistère) : accumulations supratidales de forte énergie. Aspects géomorphologiques et hydrodynamiques. Géomorphologie : relief, processus, environnement, n° 1, pp. 13-32.

GUANEZ S., ROCHAUT B., MAGNE R., 2008 - Infralittoral dist. deposits on Banneg Island in the archipelago of Molène (Brittany, France): effects of giant storm waves in 1992. Sedimentary Geology, sous presse.

3 - Toute la partie orientale du cordon de galets de Penn Billog a été franchie par les vagues. L'altitude la plus basse de ce secteur se situe à une altitude de 5,5 m seulement, soit environ 1,5 m au-dessus du niveau des plus hautes mers. Sur le revers du cordon la végétation a été partiellement arrachée, quelques petits talwegs ont été entaillés et quelques tonnes de galets ont été transportés jusqu'au loch. Toutefois ces remaniements sont superficiels et ne menacent pas la stabilité du cordon.

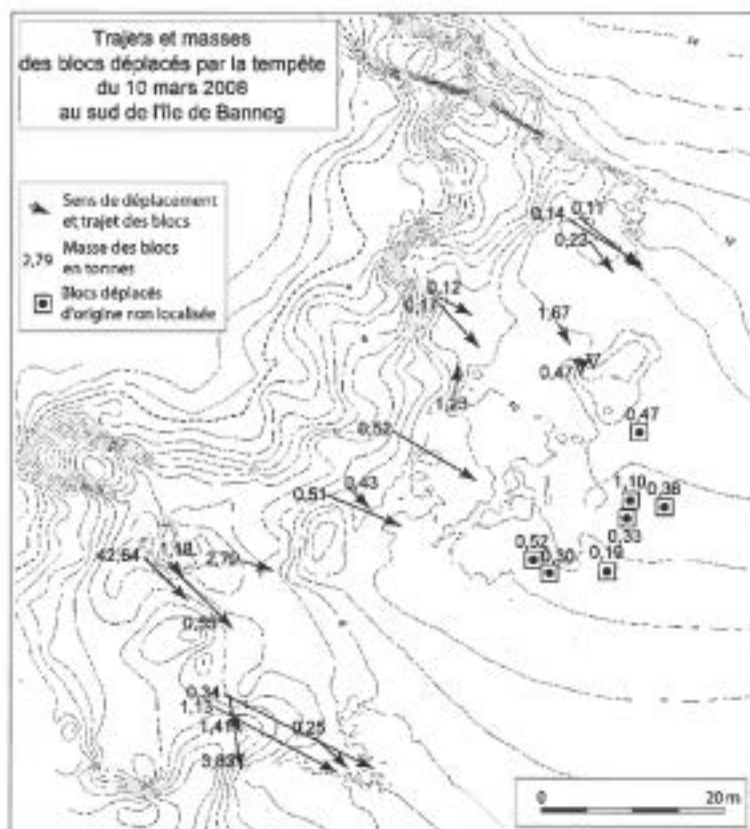
Banneg

L'objectif essentiel des relevés sur Banneg était de voir si l'événement du 10 mars, pour lequel des données précises sur les houles, vent et marée existent, était susceptible de remanier les barrages de blocs cyclopéens déposés au sommet et en retrait des falaises de la côte ouest, entre 9 et 14 m d'altitude.

Toute la partie centrale de l'île a été submergée par une nappe d'eau qui localement dépassait 3 m d'épaisseur. L'eau, canalisée dans et de part et d'autre de la gorge qui traverse l'île dans ce secteur, a débouché sur la côte est où la plage a été surcreusée et où un véritable delta de blocs a été édifié. Deux amas comportant des blocs de plusieurs tonnes ont disparu. Des centaines de blocs ont été soit arrachés à la roche en place soit déplacés sur l'île elle-même. Un seul exemple permet d'illustrer la violence de l'événement : 1 bloc de 42 tonnes a été arraché à 9 mètres d'altitude et projeté à l'envers 8 m plus loin. 177 cicatrices d'arrachage de blocs ont été localisées au DGPS et leur position révèle une donnée a priori étonnante : Tous les blocs ont été arrachés au dessus du niveau des hautes mers c'est-à-dire sur les falaises elles-mêmes et sur leur sommet. Ceci est une particularité remarquable, les falaises reculant en général à la base, ce qui entraîne l'effondrement de leur partie supérieure et entretient leur verticalité. À Banneg, c'est l'inverse qui se produit. Comme le sommet recule et pas la base, les falaises voient donc leur pente diminuer au fil du temps. Les barrages disposés en plusieurs lignes parallèles à la côte centre et du sud de l'île ont vu leur morphologie fortement bouleversée par les vagues. Là encore, les résultats sont a priori étonnants. Les barrages les plus proches de la côte ont été peu modifiés, voire pas du tout, alors que ceux qui sont en arrière, et donc normalement protégés par les premiers, ont été sérieusement remaniés. Il est évident que dans certains cas, les vagues jaillissent tellement haut en sommet de falaise qu'elle décollent (parfois sur une distance de plus de trente mètres) et retombent loin en arrière. Nous travaillons actuellement sur une hypothèse déjà en partie confirmée qui laisse penser que les barrages frontaux sont anciens, ils datent d'une époque où la falaise était plus haute et plus avancée qu'aujourd'hui. La falaise reculant, les vagues tendent à les épargner et à construire de nouveaux édifices en arrière. Si cette hypothèse se confirme, elle apportera pour la première fois une réponse nette à la manière dont les amas et barrages cyclopéens se mettent en place.



Ar porz sur l'île de Banneg, le 10 mars 2008.



SUIVI ARCHÉOLOGIQUE SUR L'ÎLE DE TRIÉLEN

Un site Gaulois au péril de l'érosion...

**Marie-Yvane Daire*, Anna Baudry*, Catherine Dupont*,
Valérie-Emma Leroux*, Yvon Dréano**, Anne Tresset***
et Laurent Quesnel* avec la collaboration de Jean-Yves Le
Gall et David Bourles******

Dans la continuité des recherches archéologiques engagées depuis la fin des années 1990 dans l'archipel de Molène (Paillet et al., 2002), un suivi particulier est assuré depuis deux ans sur l'un des sites de l'île Triélen, une des trois îles composant la réserve naturelle de l'Iroise. Ce site, particulièrement exposé (Fichaut et Suanez, 2007) montre depuis plusieurs années une dégradation continue accélérée lors des épisodes de tempêtes, avec un recul de la micro-falaise évaluée à un mètre par an sur cette portion de côte.

À défaut de pouvoir protéger le site de l'érosion, le suivi archéologique a pour objectif d'enregistrer les informations relatives aux vestiges anciens. Les moyens mis en œuvre sont des relevés des coupes de falaise et des petits sondages exploratoires limités aux portions de la coupe déjà dégagées de leur couverture végétale ; ces sondages ont pour objectif une collecte d'échantillons (mobiliers archéologiques tels que des fragments de poteries, restes de faune ancienne : coquillages, ossements de mammifères, de poissons, etc.).

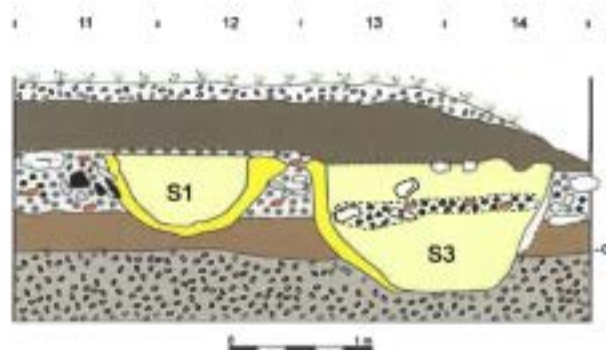
Ce site, qui correspond à un établissement 'gaulois', occupé au cours du second Âge du Fer (entre 450 et 50 av. J.C.) présente un double intérêt :

- en premier lieu, celui d'étudier un ancien atelier artisanal ayant produit du sel, selon une technique préhistorique consistant à faire chauffer de l'eau de mer jusqu'à évaporation de l'eau et cristallisation du sel. Plusieurs dizaines d'ateliers de ce type, datés de cette période (Âge du Fer) sont aujourd'hui connus le long des côtes de la Manche et de l'Atlantique ; mais les côtes de la mer d'Iroise n'ont, jusqu'à ce jour, livré que très peu de vestiges de ce type (Daire, 2003).

- Autre intérêt de ce site archéologique, un dépôt de restes de faune daté de la même période et correspondant à des déchets domestiques et/ou artisanaux, présente l'avantage d'une diversité (mammifères, poissons, coquillages...) et d'un état de conservation remarquables. Leur étude approfondie (en cours) représente une occasion exceptionnelle d'obtenir des informations sur les

modes d'acquisition et pratiques alimentaires des populations insulaires de l'Âge du Fer, tout en complétant les données sur l'évolution de la biodiversité des îles de l'archipel de Molène.

Les données archéologiques recueillies sur Triélen pourront être mises en perspective dans le cadre régional des îles de la mer d'Iroise, archipel de Molène mais aussi île d'Ouessant, où les données concernant les anciens peuplements sont particulièrement riches et novatrices (Le Bihan et Villard, 2001).



Argile crue verte	Niveau brun
Argile crue jaune	Briqueages
Argile cuite	Poteries cassées
Sédiment gris noir	Poteries
Niveau lisse	Os
Niveau brun horticole	Plage ancienne
Pierres brûlées	

Relevé partiel de la coupe de falaise en 2008 montrant les structures archéologiques (S1 et S3) et les niveaux de faune (DAO : L. Quesnel).

* UMR 6566 'CReAAH' Centre de Recherche en archéologie, Archéosciences, Histoire (Rennes),
** CRAVO, Compiègne
*** Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris
**** Réserve Naturelle Nationale d'Iroise

Références

- DAIRE MY, 2003 - Le sel des Gaulois Ed. Errance, 182 p.
FICHAUT B, SUANEZ S, 2007 - Plage fuyante à Triélen, Penn ar Bed, n°199-200, p. 2-12.
LE BIHAN J, VILLARD JF, 2001 - Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe : Ouessant I : Le site archéologique de Mez Notariou et le village du premier Âge du Fer Ed. CRAV et RAQ, 351 p.
PAILLET Y, SPARFELY Y et al, 2002 - L'archipel de Molène (France). Mise au point d'un inventaire des sites préhistoriques. In : WALDREN W, L. ENSENYAT J, A., 2002 - World Islands in Prehistory International Insular Investigations. B.A.R. International Series 1095, p. 324-336.



Détail du niveau archéologique de l'Âge du Fer (faune et argile cuite).



Île Notre-Dame.

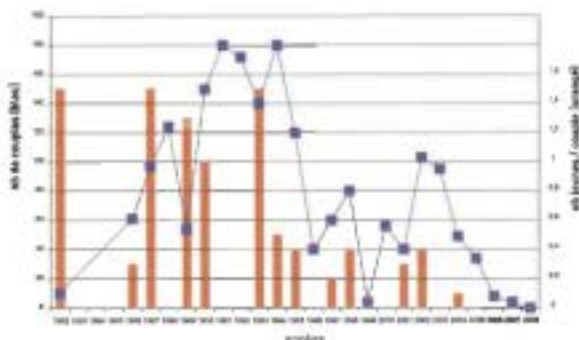
L'ÎLE NOTRE-DAME

Le crépuscule d'une colonie de sternes

Régis Morel, chargé de mission Ile-et-Vilaine

L'île Notre-Dame, caillou planté au milieu de l'estuaire de la Rance, est entrée dans l'histoire ornithologique bretonne en 1982, lorsque Patrick Le Mao y découvre une petite colonie de sternes pierregarins. En 1989, l'îlot rejoint le réseau des réserves, et Bretagne Vivante se voit donc confier par le propriétaire de l'époque le suivi de la colonie ainsi que la gestion de cet îlot de moins d'un hectare. Depuis l'acquisition du site par le Conseil Général d'Ile-et-Vilaine au début des années 2000, la gestion n'est plus que partiellement déléguée à l'association, dans le cadre d'une convention signée fin 2003.

Aussitôt après l'installation des premiers couples de sternes en 1982, la colonie connaît une forte croissance de ses effectifs, puisque ceux-ci passeront en une dizaine d'années à 180 couples, soit près de 4 % de la population nicheuse française de l'époque. Le site décrochera ses lettres de noblesse en accueillant à deux reprises pendant les années 1990 la nidification de la très rare sterne de Dougall. Mais cette période de prospérité n'aura été que de courte durée, puisque depuis 1995 la colonie est sur le déclin et est en passe d'être définitivement désertée. Les causes de ce déclin ne sont pas clairement établies et plusieurs hypothèses sont avancées : prédation, compétition spatiale avec d'autres espèces (notamment les goélands), raréfaction des ressources alimentaires ou encore dérangements d'origine humaine. Espèce connue pour l'instabilité de ses colonies, la sterne pierregarin ne sera peut-être bientôt qu'un souvenir pour la Rance. Mais gageons que l'île Notre-Dame n'a pas dit son dernier mot, et que l'avenir nous réserve encore des surprises.



LA POINTE DE LA GARDE-GUÉRIN

Un bref bilan de 17 années de gestion

Régis Morel, chargé de mission Ile-et-Vilaine - Bretagne Vivante

Situées sur la commune de Saint-Briac-sur-Mer (Ile-et-Vilaine), les galeries souterraines de la pointe de la Garde-Guérin constituent un gîte d'hibernation apprécié par plusieurs espèces de chauves-souris, et principalement par le grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* - espèce protégée inscrite à l'annexe 2 de la directive Habitat. Ce site, propriété du Conseil Général d'Ile-et-Vilaine, fait l'objet d'un suivi régulier par les bénévoles de Bretagne Vivante depuis le début des années 1990. Ce dernier semble indiquer une hausse régulière du nombre de grands rhinolophes fréquentant le site au cours de l'hiver. En l'espace de 17 années, les effectifs maxima ont ainsi régulièrement progressé, passant d'environ 80 individus au début des années 1990 à plus d'une centaine ces dernières années. Avec un tel chiffre, les galeries de la Garde-Guérin constituent un gîte d'hibernation de première importance pour cette espèce au niveau de l'Ile-et-Vilaine. Elles accueillent en effet 40% des grands rhinolophes recensés en hiver dans ce département, et constituent le principal gîte d'hibernation connu dans le département.

Pour garantir la tranquillité des chauves-souris, le site bénéficie d'un arrêté préfectoral de protection de biotope interdisant l'accès aux galeries, et pour rendre effective cette interdiction, le Conseil Général a condamné l'accès au site. Malheureusement, les dispositifs mis en place jusqu'à présent (murs, grilles, portes cadenassées) n'ont généralement pas résisté bien longtemps à la ténacité de certains curieux. Espérons pour les grands rhinolophes que la nouvelle porte « blindée » installée en 2008 passera l'hiver 2009.



Grand rhinolophe.

L'ÎLE D'IOK

35 années de suivis

Nicolas Loncle,
conservateur bénévole



En janvier 1973, la Biscuiterie Nantaise lance un concours « Défendons les animaux » qui propose aux jeunes consommateurs de soutenir une espèce en voie de disparition en France. Le pingouin torda est élu et par l'intermédiaire du WWF, la société BN finance l'acquisition de l'île d'Iok en vue de la conservation du pingouin et des oiseaux marins. C'est ainsi qu'est née la réserve de l'île d'Iok, devenue propriété de la SEPNEB.

Ce choix relevait plus certainement d'une opportunité d'acquérir une île que d'une stratégie réelle pour la conservation du pingouin torda. En effet, cette île de près de 8 ha se situe à environ 500 m du littoral et est accessible à pied lors des grandes marées. De plus, elle ne présente pas de falaises abruptes susceptibles d'offrir un lieu de nidification sûr à des alcidés, à l'exception de certains rochers périphériques. Toutefois, la nidification à cette époque de goélands et de grands corbeaux présentait un intérêt certain. Les effectifs de goélands nicheurs atteignent près de 70 couples jusqu'au début des années 1980. Ce chiffre décline rapidement et en 2006, seuls 2-3 couples sont dénombrés. Le grand corbeau déserte également l'île au milieu des années 1980 malgré des retours ponctuels en 1989 et 1992. La présence de rats, de renards ainsi que la fréquentation humaine expliquent en grande partie le « néant » ornithologique déploré par Prigent Lamour en 1986, conservateur pendant près de 20 ans (en 2006, on note tout de même 12 espèces nicheuses, essentiellement des passereaux).

Dès lors, une attention plus grande est portée à la végétation. Des botanistes visitent l'île en 1985 et 1987. L'intérêt botanique selon eux réside surtout dans la préservation de la flore vis-à-vis de la dégradation par les oiseaux marins et leur guano ! La pelouse aérohaline est ainsi préservée du développement d'une végétation d'halonitrophites et constitue un site témoin. À l'époque, l'abrutissement par de nombreux lapins contraignait la pelouse qui est très rase. Leur disparition à la fin des années 1990 entraîne le développement d'une pelouse dense et épaisse. Pour gérer la ptéridaie post-culturelle qui occupe la partie est de l'île, un pâturage ovin est envisagé mais ne sera jamais mis en place.

Finalement, c'est l'étude du patrimoine archéologique qui représente le temps fort de la vie de la réserve, du point de vue scientifique et médiatique. De 1987 à 1990, des fouilles sont conduites sous la direction de Marie-Yvane Daire, chercheuse à Rennes 1. Ces fouilles apportent de nombreuses informations sur les implantations et activités humaines littorales à l'âge du fer.

Au regard de ce bilan, les enjeux de conservation sont botaniques et archéologiques. Pour suivre l'évolution de la végétation, une cartographie des habitats a été réalisée en 2006 et sera complétée d'un suivi photographique. Un approfondissement général des connaissances pour des taxons tels que les invertébrés est souhaitable... Sauf découverte surprise, il est peu probable que Iok ne devienne un site prioritaire. Toutefois, le patrimoine archéologique, historique, paysager et naturel constitue un ensemble à valeur pédagogique notamment. Des sorties grand public y ont été menées à plusieurs reprises et méritent d'être renouvelées.

Merci au petit pingouin !



29 - Finistère

PLÉBISCITÉ PAR L'OPÉRATION " DÉFENDONS LES ANIMAUX "
 Le petit pingouin aura son île



Coupage de presse - OF - 23-24 juin 1973 (haut)
 et vue du même four à goémon et pelouse en 2009 (bas).



Champ de blocs cyclopéens au Nord Est de l'île
 d'Iok . En Octobre 2006 (haut) et en février 2009
 (bas).

LE LÉPIDURE à la réserve des Quatre Chemins de Belz

Martin Fillan,
bénévole de la section
du Pays de Lorient

Le 15 mars 2005, lors d'une sortie botanique sur la réserve des Quatre chemins à Belz abritant *Eryngium viviparum*, nous avons remarqué un drôle de « têtard » marron clair, qui bougeait d'une façon inhabituelle : il s'agissait de *Lepidurus opus*, crustacé branchiopode, une observation peu commune en Bretagne ! Une fiche a été envoyée pour l'inventaire national des crustacés branchiopodes.

Lepidurus opus a besoin de conditions assez proches de celles exigées par *Eryngium viviparum* : inondation pendant l'hiver puis assèchement l'été. C'est une espèce printanière et, à Belz, son cycle semble se terminer vers la mi-avril. L'espèce se perpétue grâce à ses œufs qui résistent aux conditions du milieu après assèchement de la mare. Ces œufs peuvent rester quelques décennies à l'état dormant, en attendant des conditions propices pour leur développement.

Il s'agit d'une espèce très « ancienne », des restes fossiles trouvés dans des roches datant de 220 millions d'années sont assez proches des espèces contemporaines.

Nous avons revu *Lepidurus* en 2006 et 2007. Au printemps 2008, nous avons bien retrouvé *Lepidurus*, non seulement sur la pelouse à *Eryngium* mais aussi, pour la première fois, dans la mare au sud de la réserve. Stéphane Buord a déjà signalé sa présence aux Quatre Chemins en 1998. La station connue la plus proche se situe dans les marais de Goulaine (Montfort, 1998). Il n'y a pas, a priori, d'autres données récentes pour l'espèce en Bretagne.

DES CHANTIERS POUR SAUVER le panicaut vivipare ou *Eryngium viviparum*

Gaétan Guyot,
chargé de mission

Sur le site des Quatre Chemins, qui bénéficie à la fois d'un « Contrat Nature » et d'un « Contrat Natura 2000 » pilotés par le conservatoire botanique national de Brest et le Syndicat mixte « Gâvres-Quiberon », c'est avec un grand enthousiasme qu'un an après les premiers travaux de restauration, nous avons découvert la germination de 22 rosettes d'*Eryngium viviparum* à un endroit où l'espèce était auparavant absente. Elles sont apparues sur une zone de moliniaie décapée en 2007.

On peut également souligner la qualité des travaux effectués en 2007 par l'entreprise Dervenn. En effet, pour permettre une éventuelle circulation des graines d'*Eryngium* entre la pelouse centrale et la mare sud, une bande de 15 mètres de long avait été décaissée pour abaisser le niveau topographique. Suite à un hiver pluvieux et avec la montée des niveaux d'eau, nous avons pu nous réjouir du bon fonctionnement « hydrologique » du site puisque la bande terrassée a joué pleinement son rôle de connexion.

En 2008, les équipes techniques de Bretagne Vivante se sont relayées sans relâche pour poursuivre les travaux de fauche de lande, entretenir le pare-feu, étreper de petites placettes et éliminer les plantes invasives.

À Kercadoret, c'est dans le cadre du « Contrat Nature » que les bénévoles sont intervenus pour arracher les pousses de *Baccharis* particulièrement invasives sur les berges exondées des mares restaurées en 2007.

Même si aucune pousse d'*Eryngium* n'est encore apparue à Kercadoret en 2008, les mesures engagées sur les deux sites contribuent largement à la biodiversité : plusieurs espèces végétales rares sont réapparues comme le *Luronium natans* et plusieurs espèces compagnes de l'*Eryngium*.



Ouverture
du pare-feu.



Visite
de la DDAF
(Direction
Départementale
de l'Agriculture et
de la Forêt).

KERLEGUER à Treffiat

Bernard Trebern,
conservateur bénévole (section Quimper)

Ici, pas de grands espaces de dunes ou de marais, la réserve de Kerleguer est coincée entre deux maisons au bord de la route reliant Treffiat à Lesconil. Mais ces 2 000 m² de landes, protégés par un arrêté préfectoral de protection de biotope, abritent deux espèces protégées au niveau national et inscrites à l'annexe I de la Directive Habitats : l'orchis odorant (*Orchis coriophora*), et surtout, la très rare renoncule à fleurs en boule (*Ranunculus nodiflorus*). Inféodée aux mares temporaires, cette dernière se développe dans les petites dépressions granitiques à condition que le sol y soit très peu épais.

Les deux mares où pousse la renoncule sont relativement exiguës et il est nécessaire d'en dégager périodiquement les abords pour éviter l'envahissement par les espèces à fort développement. Une dizaine de bénévoles de la section Quimper-Pays bigouden se sont ainsi retrouvés pour un chantier à l'automne 2008 pour couper les ajoncs, ronces et prunelliers et les évacuer à l'extérieur de la réserve où ils seront pris en charge par la commune de Treffiat. Dans les mares à renoncules, les parties les plus hautes ont été arasées et un arrachage manuel d'une partie des espèces concurrentes (*Urtica verticillata*, *Juncus* sp., *Rumex crispus*) a été réalisé. La friche à dactyle a aussi été fauchée pour rétablir des conditions favorables à l'orchis odorant, celui-ci disparaissant lorsque la végétation devient trop haute. Un premier bilan de ces opérations sera dressé au printemps 2009.

TOURBIÈRE de Ligné

Olivier Ganne,
chargé de mission Loire Atlantique

Pas moins de trois programmes et projets d'actions sont en cours sur le site.

Le premier concerne le contrat Natura 2000 effectif pour la période 2006-2010 et qui a permis en cette année 2008 de poursuivre le travail de déboisement sur une nouvelle zone de 3 000 m², ce qui porte à 9 000 m² la surface rendue plus propice au développement des sphaignes et autres espèces emblématiques de la tourbière. Les suivis de la végétation mis en place sur ces secteurs et ceux découpés (100 m² en 2008) permettront dans les prochaines années d'évaluer ces modes de gestion réalisés en collaboration avec l'EDENIN (Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle), opérateur Natura 2000 et le chantier d'insertion de l'association Réagir ensemble.

Le deuxième programme en cours, le Contrat Restauration Entretien Rivières et Zones Humides (CREZH) sur le bassin versant des marais de l'Erdre s'intéresse, après une phase préalable de diagnostics et de détermination des enjeux et objectifs, à la définition d'actions non seulement sur la tourbière mais aussi sur son bassin versant. Une étude préalable à la création d'un seuil permettant de maintenir un niveau d'eau plus haut évitant l'assèchement de la tourbière et la croissance des arbres est programmée ainsi qu'une réhabilitation des ruisseaux en amont. Reste maintenant à définir un maître d'ouvrage, une programmation financière et un échéancier.

Le projet de Réserve Naturelle Régionale (RNR) avec la région Pays de La Loire constitue le troisième programme en cours. La première phase concernant le diagnostic et la définition des objectifs a été présentée au Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN) en octobre 2008. Il a reçu un avis favorable et la prochaine étape préalable à la constitution officielle de la RNR fin 2009 ou début 2010 sera l'occasion de concevoir le plan d'action pour une période 6 ans.



Chantier, octobre 2008.



Renoncule à fleur en boules (*Ranunculus nodiflorus*).





* L'Instrument Financier pour l'Environnement est un programme pluriannuel financé en majeure partie par l'Europe.

LIFE* NATURE

Conservation du phragmite aquatique en Bretagne : la fin d'un Life ! Le début d'une nouvelle vie ?

Arnaud Le Nevé,
coordinateur du programme

La dernière année du programme est essentiellement une année de bilan, d'échanges et d'approfondissement de la gestion expérimentée, bien qu'un nouveau volet d'acquisitions vienne aussi compléter celui réalisé en 2006. Elle est également une année d'aboutissement avec le lancement du plan national d'action pour le Phragmite aquatique par le ministère de l'Écologie.

L'achat de 15 hectares de roselières et de prairies subhalophiles dans les marais de Rosconnec sur Dinéault constitue le volet final des acquisitions en prolongement des 39 hectares acquis au début du programme et les complète pour atteindre une réserve d'un seul tenant sur environ 54 hectares. Ainsi, l'ensemble des marais autour du hameau de Rosconnec est dorénavant acquis par Bretagne Vivante.

L'expérience acquise au cours du programme Life en matière de connaissances sur le Phragmite aquatique et de gestion de ses habitats, a été valorisée à l'occasion du séminaire final de restitution. Il s'est tenu à Quimper du 10 au 13 septembre 2008 comprenant une réunion technique avec les scientifiques étrangers (de l'Ukraine au Sénégal) qui travaillent sur l'espèce. Il a accueilli 87 personnes et son organisation a été rendue possible grâce à la mobilisation des bénévoles des sections de Quimper, Douarnenez et Brest. Les actes de ce séminaire sont publiés dans le numéro 206 de la revue Penn ar Bed, en français et en anglais.

Enfin, on peut, sans conteste, qualifier d'aboutissement du Life, l'annonce faite par le ministère de l'Écologie en avril 2008 de lancer un plan national d'action en faveur du Phragmite aquatique. Ces plans sont un des outils de protection de la nature du ministère pour les espèces de faune les plus menacées d'extinction sur le territoire métropolitain et à l'échelle globale. La rédaction de ce plan a été confiée à Bretagne Vivante en collaboration avec la Dîren Bretagne, coordinatrice au niveau national. La suite du Life s'écrit donc à l'échelle nationale avec la mise en place du plan d'action de 2010 à 2014.

En Bretagne, les actions de gestion entamées sur les trois sites de Rosconnec, Trunvel et Pen Mané, pourront faire l'objet, à l'avenir, de contrats Natura 2000 notamment concernant la fauche estivale des roseaux et la restauration de prairies humides hautes, grâce aux actions prévues pour le Phragmite aquatique dans les documents d'objectifs des sites Natura 2000.



Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne : les activités 2008

Gaëlle Quemmerais - Amice,
coordinatrice du programme

Le programme européen Life Nature « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne » engagé en 2005 et coordonné par Bretagne Vivante en partenariat avec le Conseil général des Côtes d'Armor et la Direction départementale de l'équipement du Finistère, a achevé sa troisième saison. Les objectifs du programme sont de promouvoir la croissance de la colonie de sterne de Dougall en baie de Morlaix et de favoriser leur retour sur quatre autres îlots : la Colombière, Trevoch, l'île aux Moutons et le Petit Veizit.

L'année 2008 restera pour tous l'année des prédateurs... Non ce n'est pas un titre de film d'horreur ! Tout un équipage de prédateurs en tous genres a sérieusement nui à la quiétude des sternes : faucon pèlerin et renard à la Colombière, faucon pèlerin et rat sur les colonies du Trégor-Goëlo, faucon pèlerin, vison d'Amérique, goélands brun et marin à l'île aux Dames, goélands marin et argenté spécialistes sur Béniguet, vison d'Amérique en rivière d'Étel et sur l'îlot du Riom, renard et vison d'Amérique dans le golfe du Morbihan ! Ces prédateurs ont entraîné l'abandon de 15 colonies et ont tué plusieurs dizaines de sternes, adultes et poussins, dont notamment 39 sternes de Dougall adultes (soit 30% des reproducteurs installés en France).

Alors que faire puisque le gardiennage et le piégeage déjà en place sur certains sites ne suffisent plus ? Bien entendu chaque prédateur nécessite une réponse spécifique. Les goélands argentés spécialistes sont déjà éliminés sur certaines colonies mais les goélands brun et marin sont intégralement protégés. Il n'y a que le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) qui peut délivrer l'autorisation de détruire un individu de cette espèce. Une telle démarche prend plusieurs mois et est-il seulement question pour Bretagne Vivante de demander ce type d'autorisation ? Quant au faucon pèlerin, nous avons attendu assez longtemps son retour comme nicheur dans notre région ! Ce sera donc aux sternes de s'en accommoder.

Sur la Colombière, l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage (ONCFS) a essayé de tirer le renard de nuit avec une lunette infra-rouge, sans succès. Cette méthode sera reconduite en 2009, accompagnée de quelques pièges posés par un professionnel et d'une surveillance nocturne du cordon de galet par le garde-animateur lors des grandes marées. Un piégeage préventif des rats est organisé chaque année sur les plus grandes colonies. Le vison d'Amérique, espèce invasive échappée des élevages destinés à la fourrure, est le prédateur qui fait le plus de ravages parmi les sternes et en particulier les sternes de Dougall. Très présent sur le littoral, excellent nageur (jusqu'à 2 km en mer), il atteint la plupart des îlots où il tue un grand nombre d'oiseaux qu'il ne consomme pas le plus souvent, avant de regagner la côte. Nous sommes face à un problème de fond, de fonds et sans fond car le coût du piégeage est exorbitant et la recolonisation extrêmement rapide. En attendant une indispensable stratégie régionale de régulation de ce carnivore, il apparaît capital de protéger les derniers couples de sterne de Dougall de l'île aux Dames. C'est pourquoi une clôture d'1,20 m, hermétique au vison, entourera la colonie dès le printemps 2009. L'objectif de cette mise en défens est la prédation zéro. Il s'agit là d'une action de gestion extrême à considérer comme une « solution de la dernière chance ».



Tableau de chasse du vison, le 15 juillet 2008.



Une femelle de faucon pèlerin vue par R.B. Treleven.



Pose de piège à vison, sur l'île aux Dames.

Depuis 1994, avec les Contrats Nature, le Conseil régional soutient les collectivités locales et les associations qui s'engagent dans des actions de réhabilitation de sites d'intérêt écologique majeur en Bretagne. En permettant la sauvegarde de milieux naturels et d'espèces remarquables, il offre au public d'aujourd'hui et de demain la chance de pouvoir profiter d'un patrimoine naturel préservé.



DES CONTRATS NATURE AVEC LA RÉGION

Bertrand Rivoal,
directeur

Chauves-souris de Bretagne (Bretagne Vivante / Groupe mammalogique breton)

C'est en 2008 que la Région Bretagne et ses 4 départements ont décidé de leur soutien au contrat nature « chauves-souris de Bretagne ». Porté par le groupe mammalogique breton (GMB), ce programme s'est fixé de nombreux objectifs pour les 21 espèces présentes en Bretagne : suivis des colonies de mise-bas, des gîtes d'hivernation, mais aussi l'étude des regroupements automnaux ou des populations forestières, ainsi que des actions de protections prioritaires et de sensibilisation.

Bretagne Vivante est étroitement associée à ce programme, tant par l'implication de son salarié Olivier Farcy que par l'ensemble du groupe bénévole impliqué dans ces suivis.

Amphibiens et reptiles de Bretagne : nous avons besoin de vous

C'est au mois de mars 2009 que la Région et les 5 départements bretons (la Loire-Atlantique est également partenaire de ce programme) se sont engagés à soutenir un nouveau contrat nature sur les amphibiens et reptiles de Bretagne. Si le premier objectif de ce travail est de mettre à jour l'atlas breton datant de 1988, il s'agit aussi de suivre sur quatre années un ensemble de secteurs témoins selon des protocoles précis qu'il nous a fallu finaliser en cette première année du contrat.

Parmi les sites retenus, 15 appartiennent au réseau des réserves. Du Cap Sizun aux landes de Blais, en passant par le Cragou, Île aux moutons ou la réserve naturelle de Séné. Mais au-delà du « coup de projecteur » porté sur ces sites c'est bien l'ensemble des bénévoles qu'il faut mobiliser autour de ce travail, et aux premiers d'entre eux, les conservateurs ! Vous êtes les ambassadeurs privilégiés de cette campagne que l'association a souhaité la plus ouverte possible. Nous travaillons ainsi en étroite collaboration avec Viv'Armor Nature pour ce qui concerne le département des Côtes d'Armor et avec "De mare en mare" pour la Loire-Atlantique, et avons par ailleurs initié une démarche de communication visant à associer le plus grand nombre. Ce sont ainsi trois fois 10 000 cartes postales qui ont été imprimées pour aider au recensement de trois espèces communes : l'orvet fragile, la salamandre tachetée et le crapaud commun. Cette édition réalisée grâce au soutien de l'Agence de l'eau sera renouvelée pour trois autres espèces selon son succès.

L'ensemble des documents et renseignements sont accessibles sur www.bretagne-vivante.org, rubrique « actions naturalistes » puis « Atlas ».



ATLAS RÉGIONAUX

Appel aux naturalistes motivés !

Bruno Bargain,
directeur scientifique

Le 26 mars 2008, plusieurs naturalistes de Bretagne Vivante se sont réunis à Lorient pour dynamiser plusieurs inventaires atlas en Bretagne. À l'initiative de Jean Yves Monnat, un travail sur les gastéropodes terrestres a démarré voilà déjà plusieurs années et un nombre conséquent de données a été collecté sur les escargots et les limaces. Plus récemment, d'autres inventaires régionaux ont été initiés par un ou plusieurs spécialistes : Jean David pour les odonates, Pierre Yves Pasco pour les orthoptères, forficules, mantes et phasmes, Bernard Iliou pour les papillons diurnes.

La décision de notre association de s'impliquer plus fermement dans le suivi de la biodiversité et donc d'étudier les changements dans la distribution des espèces s'est traduite par la mise à disposition de moyens et surtout de personnes ressources nouvelles pour prendre en charge la gestion des données et assurer le suivi des inventaires. Cette nouvelle donne permet aujourd'hui de mener de front ces différents atlas et d'envisager avec une certaine sérénité la publication de cartes et de monographies dans *Penn ar Bed* d'ici quelques années.

De plus, nous ne sommes pas seuls dans cette entreprise puisque le Greta et Viv'Armor nature ont décidé de se joindre à nous, des conventions sont en cours de signature pour fixer le cadre de notre collaboration. Cela va nous amener d'ailleurs à nous investir dans un autre atlas, celui des longicornes du Massif armoricain, piloté par le Greta.

En tant que naturalistes et passionnés de nature, vous serez enthousiastes pour participer à ces enquêtes, dans les réserves et aussi ailleurs sur l'ensemble du territoire. Pour vous aider à participer dans les meilleures conditions à ce travail, nous avons mis à votre disposition des outils pratiques sur le site Internet de Bretagne Vivante : liste des espèces, fiches de terrain, fichier de saisie des données, protocole de terrain.

Toutes les informations sont à transmettre à notre SIGiste à l'adresse suivante : emmanuelle.pfaff@bretagne-vivante.org.

Merci d'avance pour votre participation !





UNE BASE DE DONNÉES RÉGIONALE pour l'association

Emmanuelle Pfaff,
chargée de mission SIG (Système d'Information Géographique)

L'association dispose d'un grand nombre de données naturalistes collectées par ses salariés et bénévoles, mais leur dispersion et leur hétérogénéité sont autant de frein à leurs échanges et valorisation.

Pour pallier ce problème, nous avons décidé d'homogénéiser toutes nos données et de les centraliser dans une base de données régionale. Cette base fonctionne à l'aide d'une application : SERENA (Système de gestion et d'Échange de données des Réseaux d'Espaces Naturels).

Voici un premier point de la situation de cette base.

Présentation et mise en place du système

SERENA nous garantit l'homogénéité de toutes les informations centralisées en mettant en relation des bases locales (au niveau desquelles les données sont saisies) et une base régionale (qui définit la structure de toutes les bases locales et où les données sont centralisées). Les échanges entre ces deux niveaux se font automatiquement via Internet.

La base a été adaptée à nos besoins. Elle vise à recueillir toutes les données naturalistes collectées par l'association, aussi bien dans les réserves qu'ailleurs dans la région, et à favoriser les échanges.

Pour cela, l'application met à notre disposition plusieurs référentiels (taxonomique, habitat...) qui standardisent les données saisies et facilitent la mutualisation des informations entre différents organismes.

Plus de 23 000 sites y ont également été intégrés et permettent de localiser toutes les observations faites au niveau de la Bretagne et de la Loire Atlantique.

Situation actuelle

Nous disposons actuellement de 22 licences SERENA, mais seule la moitié d'entre elles a été utilisée de façon plus ou moins intensive. Espérons que les 11 licences restantes seront rapidement exploitées, et qu'elles nous permettront d'élargir notre base régionale.

Celle-ci compte pour l'instant plus de 58 000 observations concernant majoritairement des données sur les réserves. Les données plus régionales permettent de réaliser des atlas.

Les premières cartes de l'atlas amphibiens-reptiles sont disponibles sur <http://www.bretagne-vivante.org/content/view/full/190/1/1/1/2/>

Et pour la suite ?

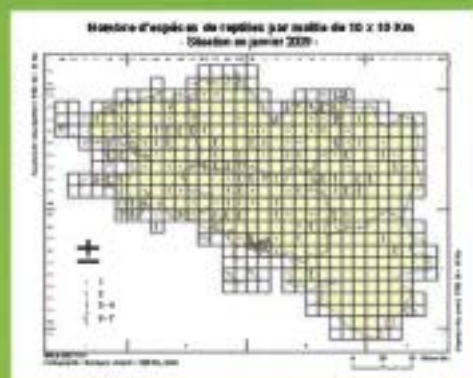
Pour faciliter les échanges, nous projetons de mettre en place un système de saisie des observations sur Internet. Vous pourrez ainsi tous nous transmettre vos observations.

Avec cette interface Web et les différentes bases déjà utilisées, nous espérons obtenir le plus d'information possible et constituer une mémoire collective.

C'est grâce aux données que vous nous transmettez que nous pourrions augmenter nos connaissances sur la biodiversité. En participant vous pourrez visualiser votre contribution à l'échelle de la région et contribuerez à une meilleure reconnaissance du travail des naturalistes. Toutes les données sont importantes. Elles permettent de se rendre compte des évolutions et faciliteront les suivis sur le long terme.

La centralisation des données nous permettra d'avoir rapidement accès à toutes les informations disponibles. Elle nous offrira une vision globale favorisant l'étude des répartitions spatiales et temporelles des différentes espèces et la valorisation de nos connaissances dans des synthèses régionales.

Pour y arriver, un travail collectif est nécessaire, ce sera long...mais ça en vaut la peine ! Alors faites nous profiter de vos observations. On compte sur votre participation !



ANIMATION ESTIVALE, ce qui a changé en 2008

Paskall Le Dœuff,
coordinateur pédagogique régional

L'été 2008 a vu de nombreux changements dans l'accueil et l'animation sur les espaces naturels. Ces mutations sont liées d'une part à l'évolution du profil des animateurs et d'autre part à un souci de pertinence de l'offre d'animation sur les sites en été.

Évolution des animateurs

Années 1985-1995 : l'offre de bénévolat est globale sur de nombreux sites, l'animation et l'accueil du public sont assurés par de jeunes étudiants souvent en biologie. Ces équipes sont complétées par les nombreux objecteurs de conscience qui trouvent place au sein de l'association. La « fibre » naturaliste est très forte, de nombreux bénévoles ou objecteurs de l'époque restent adhérents de l'association au point de devenir, pour certains, salariés au hasard des recrutements de la SEPNE. La formation proposée aux futurs animateurs est fortement basée sur la découverte naturaliste et un peu moins sur la pédagogie.

1996-2002 : une tendance commence à se dessiner. En effet, les naturalistes sont moins nombreux, les objecteurs ont été « transformés » en emploi-jeunes et ne disposent plus de temps pour aller sur les réserves d'été. Le recrutement devient plus compliqué. Toutefois, les cercles des étudiants naturalistes de Brest ou de Rennes « fournissent » encore de nombreux bénévoles estivaux. Il apparaît également que les capacités d'animation ne sont plus aussi évidentes et cela est peut-être la conséquence d'une moindre passion pour la transmission et la sensibilisation. La formation est partagée entre la découverte naturaliste et la pédagogie.

2002-2007 : nette transformation des candidats et des bénévoles. Les candidats sont de plus en plus demandeurs d'emploi (plus de 50 % en 2006), dans le milieu de l'environnement certes, mais il ne disposent, pour la plupart, d'aucune expérience en animation, ni d'un « bagage » naturaliste suffisant. La moyenne d'âge augmente aussi considérablement et il n'est pas rare de recevoir des demandes de personnes de plus de 30 ans. Il s'avère alors que les candidats viennent chercher de plus en plus un job d'été sans réelle motivation pour la protection de la nature et la transmission de connaissances.

La formation proposée au printemps est donc très importante pour replacer l'animation estivale dans le contexte du militantisme bénévole. Il arrive d'ailleurs que des gens quittent la formation parce que cela ne correspond pas à ce qu'ils avaient imaginé. Ce temps collectif est aussi le seul moment où ils vont être mis en situation face à un public avant d'être dans le « grand bain » de l'été.





2008 : les formations BTS GPN option "animation nature" se multiplient et les demandes de stages également. Ceci permet de prendre un stagiaire durant 2 mois, et qu'il puisse monter un projet nouveau sur le site. La plupart sont un peu naturalistes et ont une approche de l'animation un peu « théorisée ». Le décalage entre l'offre de bénévolat de Bretagne Vivante et les attentes des animateurs telles qu'elles apparaissent les années précédentes tend à diminuer. Le temps de formation proposé aux candidats a donc pour objectif de sortir de la théorie de l'animation et de la pédagogie pour retrouver plus de « spontanéité ».

L'évolution des profils montre une progression vers une « professionnalisation » de cette activité, au détriment de la spontanéité, de la passion, du militantisme, du bénévolat.

L'accueil sur les sites en 2008

La question de la pertinence du maintien d'un accueil estival sur certains sites se pose aujourd'hui alors même qu'historiquement, cette mise en place demeure très symbolique pour l'association.

Pointe du Grouin (propriété du Conseil Général d'Ille et Vilaine) : Bretagne Vivante SEPNB y propose depuis « toujours » un accueil et un stand de vente (dans un bloc d'habitat) situé en face de l'île des Landes, réserve de l'association depuis 1961, servant ainsi de point d'accroche pour la sensibilisation à l'ornithologie. L'aide importante et sans faille de la section locale est aussi à noter car elle donne aux animateurs un point d'appui essentiel pour maintenir la motivation. En 2008, le choix a été fait de réduire la présence des animateurs en raison d'une baisse sensible de la fréquentation aux animations et une diminution nette des ventes sur le stand. Le choix a donc visé le retrait total des animateurs « bénévoles » au profit des animations programmées au niveau départemental (en partenariat avec le conseil général) par l'animatrice salariée de Bretagne Vivante SEPNB basée à Rennes.

Goulien et Belle-Île : Sur ces deux sites, rien ne semble vraiment avoir changé en 2008 : même nombre d'animateurs, mêmes missions, même type d'accueil et pourtant ces deux sites ont accueilli, pour la première fois dans le cadre des animations estivales, des stagiaires BTS GPN option « animateur-nature ». Ces stagiaires doivent, dans le cadre de leur formation, élaborer et mettre en œuvre un projet d'animation nouveau. Aussi, sur Goulien, sont nées des animations nocturnes et un livret de découverte de la réserve pour non-voyants. Sur Koh Kastell à Belle-Île, un document synthétique de l'animation avec différents outils pédagogiques devrait voir le jour. Cette évolution présente l'avantage de remettre en question nos pratiques habituelles et de bénéficier de nouveaux outils et propositions d'animations.

Ces quelques exemples montrent que notre offre en matière d'accueil du public estival sur les sites évolue et tente de s'accorder avec les nouveaux « types » d'animateurs et les demandes du public.



L'ESPACE REMARQUABLE DE BRETAGNE

des landes du Cragou et du Vergam

Emmanuel Holder,
responsable des sites des monts d'Arrée



Une réserve est née

Les parents, Bretagne Vivante et le Conseil Général du Finistère, ainsi que le parrain, le Conseil Régional de Bretagne, sont heureux de vous annoncer la naissance du nouvel espace remarquable de Bretagne des landes du Cragou et du Vergam. Le nouveau né se porte bien et pèse 343 ha répartis sur les deux sites. Cette déclinaison bretonne des réserves naturelles régionales classe des sites reconnus pour leur importance en terme de biodiversité et de conservation des habitats les plus représentatifs de Bretagne. Le Cragou-Vergam est le premier site finistérien ainsi désigné par le Conseil Régional de Bretagne après un avis favorable du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Cette reconnaissance ne doit pas faire oublier tous les partenaires qui soutiennent ces deux sites, des communes (Le Cloître-Saint-Thégonnec, Plougonven, Scrignac et Lanneanou) au Parc Naturel régional d'Armorique en passant par Morlaix Communauté, un partenaire de poids, l'État et l'Europe à travers des programmes de coopération. En effet, le nouveau-né a déjà plus de vingt ans d'existence en tant que réserves associatives et les proches de Bretagne Vivante savent que le chemin ne fut pas toujours comparable à un long fleuve tranquille.

Rappelez-vous, c'était il y a vingt ans quand des naturalistes, des agriculteurs, des citadins, des ruraux s'opposaient à l'enrésinement du Cragou. Quelques années plus tard, la même menace planait au dessus du Vergam et les mêmes militants réagissaient de la même façon en achetant des parcelles au milieu de nulle part pour empêcher tout projet d'envergure. Les courlis et les busards pouvaient souffler mais il ne fallait pas s'endormir sur ses lauriers et la SEPNEB mettait en place une gestion appropriée aux sites en s'inspirant des techniques paysannes qui ont entretenu ces milieux depuis des siècles. Là où c'était possible, l'association et des paysans remirent la barre de coupe en action pour faucher les landes du Vergam et certaines parcelles du Cragou.

En revanche, sur les landes humides et tourbeuses du Cragou, il n'était pas question de tenter quoi que ce soit à bord d'un engin agricole au risque de ne plus pouvoir le



ESPACE
REMARQUABLE
DE BRETAGNE

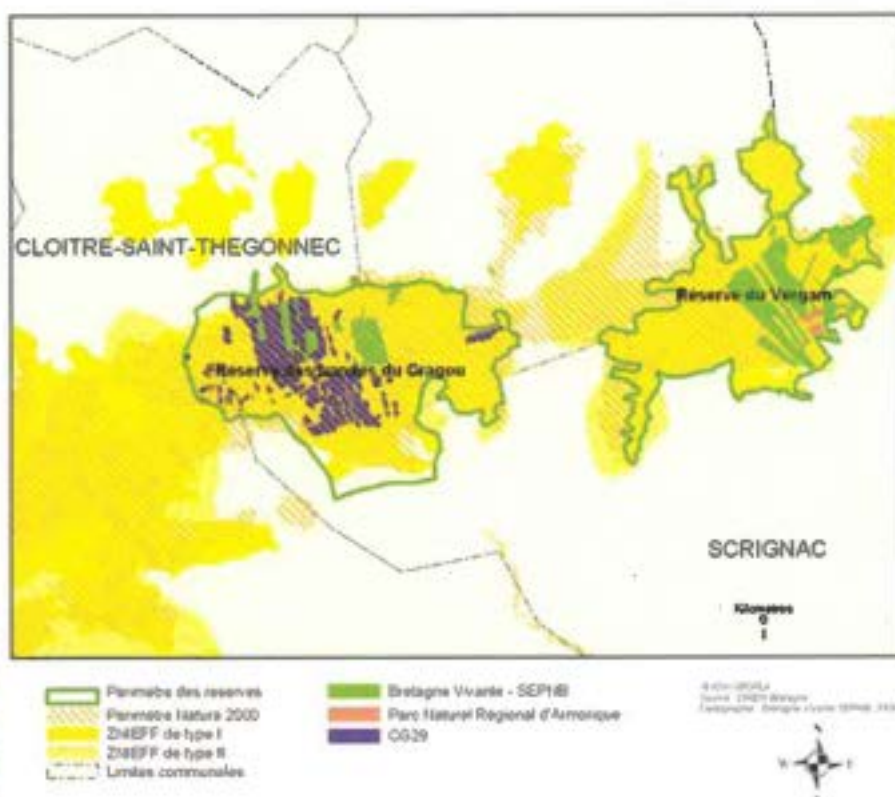


Réserves
Naturelles
DE FRANCE

ZOOM SUR UNE RÉSERVE... RÉGIONALE



Espace remarquable de Bretagne Cragou - Vergam en 2008



dégager d'un enlèvement inéluctable. Seuls les vaches nantaises et les poneys Dartmoor pouvaient entretenir plus de 70 hectares de molinie, de callune, de linagrette et de bruyères à quatre angles recouvrant un sol tourbeux.

Des plans de gestion et d'actions

Grâce aux plans de gestion afférents à ces deux sites, d'autres opérations sont mises en place. Tout d'abord, les suivis ornithologiques menés par des bénévoles et essentiellement axés autour des espèces patrimoniales que sont le courlis cendré, les busards cendré et Saint-Martin, l'engoulevent et la fauvette pitchou. D'ailleurs, si le nombre de courlis cendrés nicheurs a considérablement chuté au cours des dernières décennies sur l'ensemble des monts d'Arrée, il est resté stable sur les landes du Cragou et du Vergam grâce à la coexistence de fauche et de pâturage sur ces sites.

Des inventaires et suivis entomologiques ont été également menés par des bénévoles et des professionnels, depuis les papillons nocturnes jusqu'aux odonates, en passant par les insectes coprophages pour mieux évaluer l'impact du pâturage sur la chaîne alimentaire. D'autres espèces sont également suivies telles que le muscardin, le malaxis des marais et le spiranthe d'été, deux orchidées des landes tourbeuses, mais aussi les oiseaux communs grâce au STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs - Échantillonnage Ponctuel Simple) mis en place depuis deux ans sur les landes du Cragou.

Bien entendu, comme toute réserve digne de ce nom, les habitats sont cartographiés et la végétation est suivie en tant qu'indicateur de la gestion mise en place. Après dix années de pâturage et une synthèse bibliographique des différentes études menées sur le sujet, ce mode de gestion appliqué aux landes du Cragou est une réussite grâce à la présence quotidienne d'un garde-technicien qui vérifie l'état des bêtes mais aussi de la végétation.

Enfin, la gestion d'une lande, c'est aussi tronçonner, débroussailler, girobroyer, faucher, de façon à ce que le milieu reste ouvert et accueillant pour les espèces qui y vivent. Pour cette raison, Bretagne Vivante dispose d'engins agricoles, d'outils à mains et entretient des partenariats avec les établissements de formation aux métiers de l'environnement pour organiser des chantiers de restauration. Certaines de ces opérations sont contractualisées avec l'État et l'Europe dans le cadre du dispositif Natura 2000.



Accueil et animations au programme

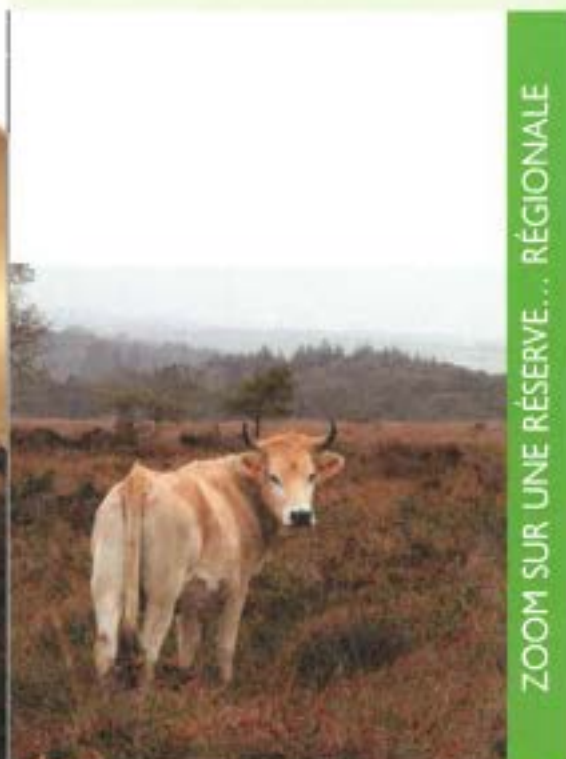
Comme il s'agit de partager cette expérience avec le plus grand nombre de curieux de nature, un programme d'animation permet au grand public et aux scolaires de découvrir les landes du Cragou. Les animations d'été sont proposées à partir de la deuxième semaine de juillet jusqu'à la fin du mois d'août, tous les lundis et vendredis après-midi. Le rendez-vous est fixé à 15h devant le musée du Loup et les bottes sont vivement conseillées. Pour les écoles, les animations sont proposées toute l'année sur réservation.

Un sentier d'interprétation permet à ceux qui ont raté les animations d'été de découvrir les landes du Cragou grâce à un livret disponible au bureau des salariés, au musée du Loup et dans les commerces locaux. Ce document illustré par Sylvain Leparoux est également téléchargeable sur le site de Bretagne Vivante (<http://www.bretagne-vivante.org/content/view/full/201371130/>). D'autres événements sont organisés sur les landes du Cragou, que ce soit la nuit du loup, en partenariat avec le musée du loup et John Molineux ou les journées dans la nature avec le concours de Rando Breizh.

Des partenaires et des programmes d'envergure

Bien sûr, une telle gestion nécessite des moyens dont bénéficie Bretagne Vivante grâce au soutien de ses différents partenaires cités ci-dessus mais aussi de ses engagements dans différents programmes régionaux, nationaux ou internationaux. L'histoire retiendra que le Vergam fut sauvé par l'acquisition de plusieurs hectares de landes financés par un Life Tourbières, que le pâturage du Cragou était inscrit dans un programme Morgane, que des suivis et une coopération avec les anglais de la Royal Society for Protection of Birds ou de Nature in England purent être établis sur ces deux sites grâce à un Life* landes et, récemment, un Interreg* consacré au même milieu naturel. La coopération avec les paysans des monts d'Arrée, les partenaires locaux ou les gestionnaires étrangers de milieux naturels ont permis au Cragou et au Vergam de profiter de la connaissance et de la réflexion des différents spécialistes de la lande. Cette interaction doit se poursuivre pour répondre aux différents défis qui attendent l'espace remarquable de Bretagne : restauration de landes après enrésinement, gestion par brûlis dirigé, poursuite des inventaires spécifiques, informatisation de la cartographie, etc.

Une gestion de cette ampleur, c'est aussi des hommes et des femmes, des bénévoles et des salariés, des permanents et des saisonniers qui se consacrent à la protection, la conservation et l'animation de quatre sites naturels dans les monts d'Arrée.



* **Life** : L'Instrument Financier pour l'Environnement est un programme pluriannuel financé en majeure partie par l'Europe.
 * **Interreg** : programme inter-régions à l'échelle européenne



Et l'avenir ?...

Aujourd'hui, il reste du pain sur la planche avec l'évaluation des anciens plans de gestion et la rédaction du nouveau document de planification. Celui-ci devra insuffler à l'espace remarquable de Bretagne une nouvelle dynamique comparable à celle qui anime les réserves naturelles nationales, de façon à ce que les landes du Cragou et du Vergam continuent à être des lieux dédiés à la connaissance naturaliste et l'expérimentation de nouvelles techniques de gestion comme elles l'ont été durant ces vingt dernières années.

C'est aussi la poursuite d'un travail en partenariat avec le Conseil Général du Finistère puisqu'il s'agit d'animer les périmètres de préemption sur les communes du Cloître Saint-Thégonnec et de Plougonven mais aussi le périmètre d'intervention foncière sur Scrignac. Pour l'instant, le Vergam n'est pas concerné par l'acquisition foncière que mène le département dans le cadre de sa politique des espaces naturels sensibles mais il reste de nombreuses parcelles à préserver sur ce site et la propriété est le meilleur outil de protection.

Enfin, c'est la première pierre d'un édifice de protection des landes et des tourbières qui se construit dans les monts d'Arrée entre la Réserve Naturelle Nationale du Venec, les landes de Roc'h ar Feunteun et le domaine de Menez Meur gérés par le Parc Naturel Régional d'Armorique, la réserve associative Bretagne Vivante de l'étang de la Chaussée, les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope du Mendy et de la Feuillée, les landes de Guernelohet du Forum Centre Bretagne Environnement et du Conseil Général du Finistère, et, bien entendu, l'espace remarquable de Bretagne des landes du Cragou et du Vergam. À terme, ce pourrait être tout simplement l'espace remarquable de Bretagne des monts d'Arrée !



FONCTIONNEMENT du réseau

Maïwenn Magnier, coordinatrice réseau réserves

Des conseils scientifiques pour les réserves naturelles

Le décret n°2005-491 du 18 mai 2005 relatif aux réserves naturelles (...) instaure un conseil scientifique pour chaque réserve « afin d'assister le gestionnaire de la réserve naturelle et le comité consultatif (...) [L]e préfet désigne un conseil scientifique qui peut être soit propre à la réserve, soit commun avec celui d'une réserve naturelle comparable (...) [I]l est consulté sur le plan de gestion (...) et peut être sollicité sur toute question à caractère scientifique touchant la réserve ».

C'est fin 2007 que les arrêtés préfectoraux fixent la composition de six comités scientifiques en Bretagne pour les marais de Séné, François le Bail à Groix, la baie de Saint-Brieuc (Viv'Armor nature) et un triptyque insulaire « Sept-Îles (géré par la Ligue pour la Protection des oiseaux - LPO) - Iroise - Saint-Nicolas des Glénan ». Les premières réunions de ces comités ont eu lieu en 2008 et ont permis de définir le règlement intérieur de ceux-ci et d'aborder les sujets plus « concrets » : études scientifiques, plans de gestion, etc. L'obligation faite à ces comités de se réunir au moins une fois par an, avant les comités consultatifs (qui ont lieu généralement en fin d'année civile), est le gage d'une implication que l'on souhaite plus effective des scientifiques, déjà largement sollicités dans d'autres instances. Espérons donc que le fruit du travail effectué au sein de ces comités serve effectivement les réserves.

Des "minis" plans de gestion à mettre à jour

Les sites gérés bénéficient souvent d'un outil de planification : un plan de gestion, voire un « mini » plan de gestion (document allégé plus simple à rédiger) ou au moins une synthèse des connaissances. Ce travail demande du temps, des compétences et l'adhésion à une certaine méthodologie (celle de Réserves naturelles de France concernant les réserves naturelles nationales). Si les réserves naturelles ont le « devoir » de rédiger un plan de gestion, il n'en est pas de même pour les autres espaces naturels. Cependant, Bretagne Vivante a fait le choix de mettre en place de tels documents à l'échelle du réseau des réserves : site par site quand cela se justifie ou par entité (flots marins par exemple ou sites à chauves-souris). Ce travail très « chronophage » avance à petits pas.

Il existe, à ce jour, 4 types de documents :

- des plans de gestion exhaustifs (23 rédigés selon la méthodologie ATEN/RNF)
- des documents plus synthétiques :
- les mini plans de gestion : une première vague de 56 documents avait été rédigée en 1995 ; certains ont été mis à jour partiellement.
- les nouveaux minis plans de gestion (2006-2008) sont en cours de rédaction (5 achevés, 15 en cours de rédaction)
- des fiches faisant l'état des connaissances d'un réseau d'îlots marins en Bretagne (projet de réserve naturelle régionale « îlots marins » - M. Fortin, 2008) concernant la majorité des îlots gérés (12 réserves comprenant près de 70 îlots).

Données chiffrées

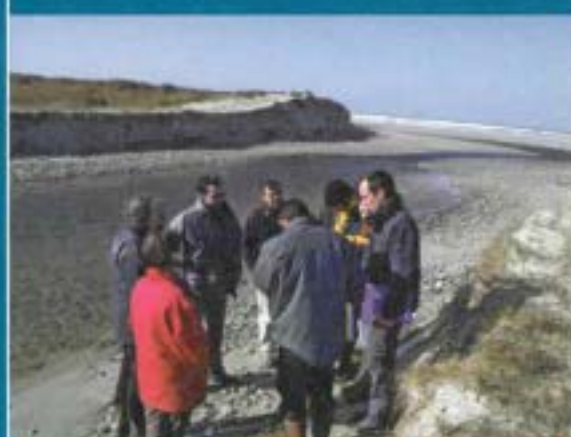
Nombre de sites gérés	Plan de gestion exhaustif à jour	Plan de gestion exhaustif à réviser	Documents synthétiques à jour	Doc. synthétiques à réviser	Aucun document de planification
105 (dont 5 RNN)	18	5 (dont 1 RNN)	23	45	31

Concernant les 31 sites pour lesquels aucun document de planification n'a été rédigé, on retrouve 21 sites à chauves-souris, qui devront faire l'objet de documents « inter-sites », 3 îlots et 7 sites récemment créés (entre 2005 et 2008). Si on peut déplorer le manque de document de planification, on constate néanmoins que la majorité des sites fait quand même l'objet d'au moins un document de synthèse ou de réflexion, même s'il n'est pas complètement abouti.

Les sites orphelins devront voir leur plan de gestion réalisés prochainement sous réserve de trouver les moyens humains et financiers pour cela.

Appel aux conservateurs !

Des journées de travail seront organisées en 2009 pour permettre aux conservateurs de travailler sur ces documents en collaboration avec d'autres conservateurs partageant les mêmes problématiques.





Bretagne Vivante fête ses 50 ans



À l'occasion de son cinquantième anniversaire, Bretagne Vivante organise un défi : « 24 heures pour la biodiversité » autour du golfe du Morbihan. Les 5, 6 et 7 juin 2009, tous les naturalistes, curieux de nature et sympathisants de Bretagne Vivante sont invités à participer activement au défi ou juste boire un verre à la santé de l'association pour lui souhaiter longue vie !

Renseignements/contacts : www.bretagne-vivante.org

Remerciements

Au-delà de toutes les personnes impliquées "en interne", il importe de remercier tous ceux et celles qui s'impliquent par ailleurs dans le bon fonctionnement du réseau des réserves.

Partenaires administratifs et financiers

Commission européenne · Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement Durable / DIREN Bretagne et Pays de la Loire · Ministère de la Jeunesse et des sports - directions régionale et départementale · Ministère de la culture · Conseil régional de Bretagne · Conseil régional des Pays de la Loire · Conseil général des Côtes d'Armor · Conseil général du Finistère · Conseil général d'Ille-et-Vilaine · Conseil général des Pays de la Loire · Conseil général du Morbihan · Des communes dont dépendent les réserves · Communautés de communes ou associations touristiques de promotion · Conservatoire du littoral · Office national de la chasse et de la faune sauvage · AérOWatt (opérateur éolien, partenaire des acquisitions de marais à Rosconnec)

Propriétaires privés et exploitants agricoles de certaines réserves

Les associations, fondations, universités et laboratoires de recherche :

Conservatoire botanique national de Brest · Eau et Rivières de Bretagne · Forum Centre Bretagne Environnement · Groupe Mammologique Breton · Groupe Ornithologique Breton-Ar Vran · Ligue pour la Protection des Oiseaux · Maison des Caps d'Erquy-Fréhel · Royal Society for the Protection of Birds · Viv'Armor Nature · Fondation « Nature et Découvertes » · Fondation EDF · World Wildlife Fund - France · UBO Brest (fac des sciences et de lettres) · Laboratoire Géomer/IUEM · Université de Cadix · Université de Bretagne Sud · Université de Rennes I Beaulieu · INRA Rennes · Muséum National d'Histoire naturelle à Paris

Les réseaux auxquels Bretagne Vivante s'implique aux niveaux national et international :

Réserves Naturelles de France (RNF) · Groupe européen de travail sur la sterne de Dougall (contribution à la Roseate Tern Newsletter) · Groupe européen de conservation du Phragmite aquatique (AWCT) · Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN)

Adhérer, donner, s'impliquer

Bretagne vivante est une association militante et active dans le domaine de la protection des milieux naturels fragiles et menacés. Ce qui fait sa force, c'est l'implication de nombreux bénévoles qui donnent leur temps et leurs compétences sans compter. Mais ce réseau d'hommes et de femmes a besoin d'être en permanence étoffé car le travail que l'on mène est très prenant... N'hésitez pas à venir nous aider. Pour cela, il y a plusieurs solutions :

- **adhérer** : en renforçant le nombre d'adhérents au niveau régional, on renforce notre poids face aux nombreux partenaires que l'on sollicite.

- **faire un don** : l'argent fait malheureusement souvent défaut et les dons permettent d'acheter des terrains, d'envisager des actions en justice contre la dégradation des milieux ou autres...

- **s'impliquer** plus concrètement dans les suivis, la gestion des réserves en donnant du temps et des compétences naturalistes mais aussi dans bien d'autres domaines (bases de données informatiques, communication, gestion de milieux, défense de dossiers locaux, etc.). Les sections locales sont là aussi pour accueillir toutes les bonnes volontés !

Merci de votre soutien !